



©Sophie Pawlak



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

5 ÉDITORIAL

9 PARTIE 1 L'ANNIVERSAIRE DES 35 ANS

- 10 Une consultation citoyenne
- 12 Un événement rassembleur
- 14 Une forte mobilisation sur les réseaux sociaux
- 16 Un sondage et une campagne médias grand public
- 18 Une réunion des agences européennes Erasmus+

21 PARTIE 2 LA STRATÉGIE EUROPÉENNE

- 22 Le contexte européen
- 24 La Présidence française de l'Union européenne
- 26 La priorité « Inclusion et diversité »
- 28 La priorité « Transformation numérique »
- 30 La priorité « Transition écologique »
- 33 Le centre européen de ressources (SALTO) « Transition écologique »
- 34 La priorité « Participation à la vie démocratique »
- 36 Les #ErasmusDays

39 PARTIE 3 LES OBJECTIFS NATIONAUX

- 40 Les temps forts de l'année 2022
- 42 La mobilisation dans les territoires
- 44 Les bureaux territoriaux Erasmus+
- 46 La promotion du programme à travers le témoignage des porteurs de projets
- 48 Les prix et labels européens valorisant les bonnes pratiques
- 50 Le soutien des outils et réseaux Erasmus+
- 54 La formation des enseignants
- 56 L'appui à la dimension internationale du programme
- 58 L'enseignement dans le secteur de la culture
- 59 L'accompagnement des candidats
- 63 L'enseignement agricole

67 PARTIE 4 L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

- 68 Un soutien à chacune des étapes de vie des projets
- 70 Les tendances générales de l'appel à projets 2022
- 72 La démarche qualité
- 73 La sélection des candidatures
- 74 La sélection 2022 des projets de mobilité
- 76 Les accréditations et les chartes Erasmus+
- 78 Le suivi des projets
- 80 La sélection 2022 des projets de partenariat
- 82 L'évaluation des projets
- 84 La sélection 2022 pour les actions centralisées

87 PARTIE 5 L'AGENCE

- 88 Les missions
- 92 La nouvelle direction
- 91 Les ressources humaines
- 94 Les ressources financières
- 97 La démarche écoresponsable



« Des opportunités multiples pour des expériences uniques »

L'année 2022 a conforté l'importance de l'Union européenne et de la solidarité entre ses Etats membres dans cette période encore marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 et meurtrie par l'agression de la Russie contre l'Ukraine. C'est donc dans un contexte sensible que la France a assuré la présidence de l'Union européenne de janvier à juin. Six mois intenses rythmés par des événements à échelle européenne organisés par la France, dont plusieurs sur des sujets chers au programme Erasmus+, comme la mobilité des apprentis ou encore la formation des enseignants.

Labelisée « Année européenne de la Jeunesse », 2022 a par ailleurs permis de célébrer les 35 ans du programme Erasmus+ que nous avons voulu rassembleurs, par le biais d'une consultation citoyenne destinée à recueillir des idées en faveur de l'accessibilité d'Erasmus+, et d'un événement construit autour de témoignages de participants au programme. Il était important pour nous que tous les citoyens se sentent impliqués par cet anniversaire, à l'instar des #ErasmusDays qui invitent les établissements, leurs personnels et apprenants, mais aussi les anciens et futurs bénéficiaires, à manifester leur attachement au programme au travers d'événements ou de messages sur les réseaux sociaux. C'est dans le même objectif de toucher tous les publics, quels que soient leurs

profils, leurs situations ou leurs localisations, que nous avons revu notre stratégie de promotion. Nous nous appuyons davantage sur des relais locaux pour informer au plus près les acteurs de l'éducation et de la formation et leur permettre de se saisir des opportunités que leur offre le programme.

Une évolution qui a porté ses fruits puisque l'agence a reçu plus de 3 200 candidatures à l'appel à propositions 2022, soit une augmentation de 39 % par rapport à 2021. Une appétence qui permettra à plus d'apprenants de partir en mobilité Erasmus+ et à davantage de professionnels de l'éducation et de la formation de coopérer avec leurs homologues européens à travers des projets de partenariats. Des opportunités multiples pour des expériences uniques que nous voulons étendre à toutes et à tous pour un futur plus inclusif et plus responsable.

Une ambition que j'ai à cœur de porter en tant que nouvelle directrice de l'agence et que j'accompagnerai au mieux dans le cadre de la montée en charge du programme, avec cet objectif d'atteindre dix millions de mobilités en Europe pour la programmation 2021-2027.

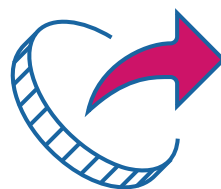
Nelly Fesseau, directrice

EN 10 CHIFFRES

- POUR L'ANNÉE 2022 -



288 M€
budget d'intervention



* issu de l'enquête « qualité de vie et conditions au travail » (QVCT)



3 232

candidatures reçues



2 514

projets sélectionnés



136 135

mobilités d'individus
financées



1 635

événements
#ErasmusDays initiés
en France

61 millions

de personnes touchées
sur les réseaux sociaux
et dans les médias
grâce aux 35 ans d'Erasmus+



89 %

des Français ont une image positive du programme**

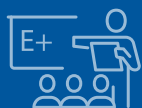


** issu du sondage 35 ans « notoriété et image du programme Erasmus+ en France »

PARTIE 1



L'ANNIVERSAIRE
DES 35 ANS



70

participants



35

propositions émises



1er & 2 octobre 2021

Ateliers d'échanges



23 novembre 2021

Rencontre avec le Cercle Erasmus+



20 janvier 2022

Présentation des propositions
pendant l'événement 35 ans

7 mai 2022

Tribune du Cercle Erasmus+ dans le JDD



UNE CONSULTATION CITOYENNE



Interview de Christelle Coët-Amette,
conseillère technique

Qu'est-ce que le Forum citoyen Erasmus+ ?

En organisant le « Forum citoyen Erasmus+ : vers un droit à la mobilité européenne pour tous », l'agence a voulu donner la parole à 70 personnes aux profils variés (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, répartition géographique...) pour recueillir leurs idées afin d'élargir l'accès au programme Erasmus+. L'originalité de cette consultation a été de faire travailler ensemble 35 anciens participants du programme, et 35 non-participants. La consultation de ces derniers était essentielle pour identifier les freins à leur mobilité.

« 35 propositions concrètes pour élargir l'accès au programme Erasmus+ »

Quels en ont été les résultats ?

Des échanges en présentiel ont été organisés sur deux jours à Paris, en octobre 2021, avant de se poursuivre en ligne. Des journées marquées par un enthousiasme incroyable de la part des participants, ravis qu'on leur demande leur avis ! La démarche a abouti à la formulation de 35 propositions concrètes, dévoilées à l'occasion de la cérémonie de célébration des 35 ans du programme, le 20 janvier 2022, à la Maison de la Radio et de la Musique à Paris. Une délégation de cinq participants a ainsi pu échanger avec Clément Beaune - alors secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes - et porter ce travail collectif auprès des autorités françaises et européennes, et du grand public.



“ Paolo,
participant du forum citoyen
Erasmus+

« La consultation citoyenne c'est quelque chose qui manque un peu actuellement. Donc avoir des discussions, des débats avec des personnes venant de tous les horizons, je pense que c'est par là qu'on fait vivre politiquement notre pays et c'est par là qu'on s'implique. »

“ Sarah,
participante du forum citoyen
Erasmus+

« C'est quelque chose qui me tenait beaucoup à cœur de pouvoir communiquer sur mon expérience Erasmus+ et d'échanger sur le sujet car ce programme m'a beaucoup enrichie. »



“ Rémi,
participant du forum citoyen
Erasmus+

« Ça me tenait à cœur d'être là, de proposer des idées, de trouver des solutions de façon à ce que le plus de gens puissent partir et faire de leurs envies, de leurs volontés quelque chose d'accessible et de possible ».



> Visionnez le reportage vidéo sur la consultation, découvrez les 35 propositions émises ou lisez la tribune du Cercle Erasmus+ :



UN ÉVÈNEMENT RASSEMBLEUR



Interview d'Alexandre Monteau,
directeur de cabinet

Quel était l'événement phare de l'anniversaire des 35 ans du programme ?

Une célébration a été organisée le 20 janvier 2022, à Paris, au Studio 104 de la Maison de la Radio et de la Musique, en partenariat avec l'Agence Erasmus+ / Jeunesse & Sport. Placé sous le haut patronage du Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, cet événement a été pensé comme une séquence d'ouverture festive, alors que démarrait une année importante pour l'Europe. Labellisé PFUE (Présidence française du Conseil de l'Union européenne), l'événement a en effet coïncidé avec le lancement de l'Année européenne de la jeunesse, et s'est articulé avec la Conférence sur l'avenir de l'Europe qui s'est clos en mai 2022.

L'esprit de cette manifestation était de donner la parole aux porteurs de projets Erasmus+ et aux bénéficiaires du programme : étudiants, apprentis, lycéens, enseignants, formateurs, demandeurs d'emploi, volontaires européens du Service Civique ou du Corps européen de solidarité... Nous avons voulu organiser des échanges ouverts et dynamiques entre eux et les autorités françaises et européennes, échanges qui ont été animés par deux journalistes : Emmanuelle Bastide (RFI) et Emmanuel Davidenkoff (Le Monde). Malgré les contraintes liées à la situation sanitaire, il était essentiel que ces discussions soient accessibles à tous. C'est pourquoi l'ensemble des débats a été diffusé en direct et en streaming sur la chaîne *YouTube* de l'agence.



> Visionnez le reportage vidéo ou lisez l'article sur l'événement :



« Mettre le programme en lumière tout en mettant à l'honneur ceux qui font Erasmus+ »

C'était donc un événement par les acteurs du programme, pour les acteurs du programme ?

Oui, un événement par, et pour les citoyens ! Notre fil rouge était de mettre le programme en lumière tout en mettant à l'honneur ceux qui font Erasmus+. La cérémonie s'est déroulée en deux temps. La première partie était articulée autour de tables rondes thématiques au cours desquelles des témoins ont pu échanger avec des membres du gouvernement français – dont Elisabeth Borne, alors ministre du Travail – ainsi qu'avec Nicolas Schmit, commissaire européen à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'Insertion, et Laurence Farreng, députée européenne.

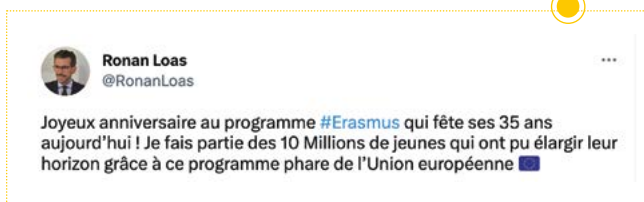
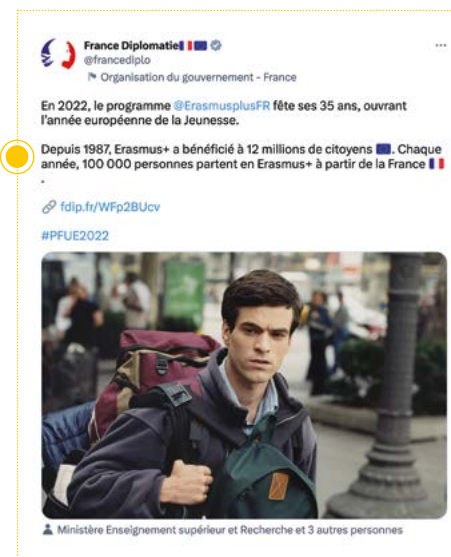
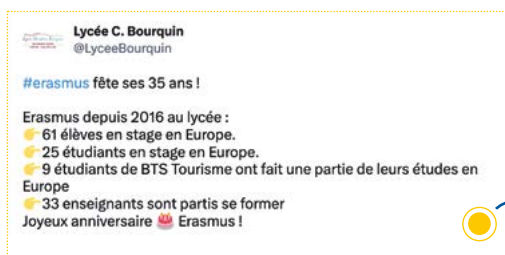
En seconde partie, cinq représentants des 70 participants de notre consultation citoyenne, le « Forum citoyen Erasmus+ : vers un droit à la mobilité européenne pour tous », sont montés sur scène. Ils ont présenté 35 propositions concrètes pour améliorer l'accès au programme et pour permettre à tous d'en bénéficier, et se sont entretenus avec Clément Beaune, alors secrétaire d'État chargé des Affaires européennes. Plus largement, ils ont pu se faire entendre de nos autorités de tutelle et des médias.

Nous avons dévoilé le même jour les résultats d'un sondage réalisé avec l'institut CSA qui a confirmé la notoriété du programme auprès des Français. Dans la foulée, une vaste campagne média digitale a été lancée, avec le soutien d'influenceurs sur des réseaux sociaux populaires auprès des jeunes.



UNE FORTE MOBILISATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Organisations ou individus, personnalités politiques ou simples citoyens, ils ont été nombreux à rendre hommage au programme ou à partager leur expérience personnelle de mobilité sur les réseaux sociaux à l'occasion des 35 ans d'Erasmus. Au total, 13 millions de personnes ont été touchées grâce au hashtag #35ansErasmus.





UN SONDAGE ET UNE CAMPAGNE MÉDIAS GRAND PUBLIC



Interview d'Anne-Sophie Brioux,
chargée de communication -
relations médias et opinion

« Au-delà de la belle notoriété d'Erasmus+, notre enjeu reste de faire connaître la diversité des opportunités du programme »

> Accédez au dossier de presse
« Erasmus+ fête ses 35 ans » :



Quelles retombées médiatiques pour l'anniversaire des 35 ans du programme ?

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne, entre janvier et juin 2022, a favorisé l'intérêt des médias pour les sujets européens. Sur l'année 2022, nous comptons plus de 700 retombées, dont environ 300 mentionnent les 35 ans du programme, avec un pic le jour de notre événement anniversaire, le 20 janvier. Nous avons noué des partenariats médias forts autour de cet anniversaire. Citons, par exemple une page dans Le Monde sur l'inclusion, une émission du « Téléphone Sonne » sur France Inter, un numéro spécial du magazine Phosphore, l'appui du site Toute l'Europe...

Pour l'occasion, un sondage a été réalisé avec l'institut CSA sur l'image d'Erasmus+ en France. Quel en était l'objectif ?

Nous souhaitions prendre le pouls de l'opinion sur le programme, comme nous l'avions fait pour les 30 ans. Il s'agissait de mesurer l'évolution de la notoriété d'Erasmus+ ces dernières années, tout en identifiant des pistes d'amélioration. Ce sondage a été l'occasion d'évaluer la relation des Français avec l'Europe, leurs attentes face aux opportunités du programme et ses priorités.

Quelles sont les grandes tendances qui se dégagent ?

Le programme jouit d'une vraie notoriété et d'une bonne image auprès des Français : 87% d'entre eux le connaissent au moins de nom et Erasmus+ est cité comme première réalisation concrète de l'UE. Le programme fait partie du quotidien des Français puisqu'un tiers d'entre eux ont dans leur entourage une personne qui a participé à une mobilité Erasmus+ ou en ont eux-mêmes bénéficié. En revanche, 57% des Français pensent encore que le programme n'est réservé qu'aux étudiants. 73% des sondés expriment d'ailleurs leur souhait de disposer de davantage d'informations sur les différentes opportunités offertes par le programme, et ce dès le collège ou lors des étapes clés d'orientation comme *Parcoursup*.

À cet égard, une campagne de communication grand public a été menée dans la foulée. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Cette campagne a été menée vers le grand public, en particulier les jeunes et leurs familles, dans l'optique de privilégier les témoignages et le partage d'information de pair à pair. Elle s'est déclinée sous plusieurs formes : des visuels sur les réseaux sociaux pour mettre à mal les idées reçues sur le programme, une collaboration avec des influenceurs sur TikTok et une série de vidéos témoignages face-caméra illustrant la diversité des profils (apprenti, étudiante, recruteur, parent d'élève). Plus de 10 millions de jeunes et 5 millions de parents ont été touchés par cette campagne. De nombreux nouveaux contacts ont ainsi rejoint nos communautés digitales.

LE SONDAGE EN CHIFFRES

- Sondage réalisé avec l'institut CSA sur l'image d'Erasmus+ en France -

2 004 personnes interrogées



89%

des Français ont une image positive du programme



85%

associent la pratique des langues à Erasmus+



78%

trouvent intéressant que le programme soit accessible aux apprentis



81%

des 15-17 ans aimeraient participer au programme Erasmus+

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CAMPAGNE MÉDIAS DES 35 ANS DU PROGRAMME ERASMUS+



Une série de 4 vidéos témoignages de bénéficiaires du programme Erasmus+



5 vidéos témoignages produites

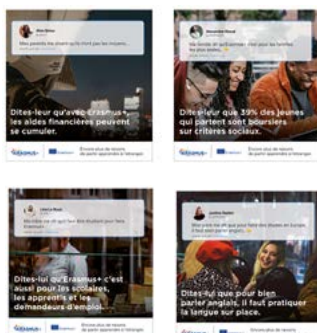
1 million de vues sur *YouTube*

10 millions de jeunes et de parents touchés sur *Instagram* et *Facebook*

3 influenceurs *TikTok* associés



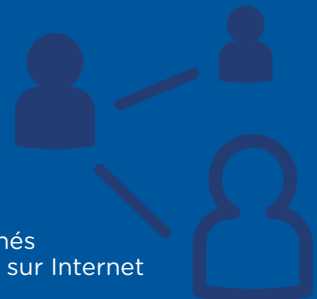
Une série de 4 visuels reprenant les codes des commentaires sur les réseaux sociaux



700 000

jeunes touchés sur *TikTok*

4 millions de contacts touchés grâce à la publicité ciblée sur Internet



> Découvrez la vidéo teaser de la campagne médias



> Consultez les résultats du sondage

UNE RÉUNION DES AGENCES EUROPÉENNES ERASMUS+



Interview de Laure Coudret-Laut,
membre du Cercle Erasmus+ et directrice de l'Agence
Erasmus+ France / Education Formation de 2016 à 2022

Quels sont les objectifs des réunions des directeurs des agences Erasmus+ ?

Les directeurs/directrices et directeurs/directrices adjoint(e)s des agences nationales Erasmus+ se retrouvent de façon informelle tous les six mois environ, à l'invitation de l'agence de l'État membre assurant la présidence de l'UE. L'agence française a ainsi organisé l'une de ces réunions, à Arcachon, en mai 2022.

Ces rencontres, dont l'organisation est bien structurée depuis 2016, sont l'occasion de discuter des dossiers d'actualité et de partager des pratiques. Les discussions en face à face sont fondamentales pour saisir avec acuité les problématiques rencontrées par les autres agences, nos réalités étant très différentes ! La Commission européenne est également conviée.

Quel a été le programme de cette rencontre ?

Un bilan de la PFUE a été effectué par nos ministères de tutelle, ainsi qu'une présentation des priorités à l'approche du démarrage de la présidence tchèque. Nous avons aussi fait un point d'étape sur la mise en œuvre du programme, sur ce qui fonctionne et ce sur quoi il existe une marge de progrès, par exemple l'amélioration de la visibilité sur nos budgets ! L'impact de la guerre en Ukraine sur nos systèmes éducatifs, particulièrement fort dans les pays de l'est de l'Europe, a évidemment fait l'objet d'échanges.

« Les réunions des directeurs des agences Erasmus+ sont l'occasion de discuter des dossiers d'actualité et de partager des pratiques »

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour, citons le lancement des #ErasmusDays, l'expression des attentes vis-à-vis des nouveaux centres européens de ressources (SALTO), ou encore, pour accompagner la montée en puissance du programme, les questions managériales, management des risques financiers et accroissement des moyens humains que les États sont souvent réticents à autoriser.

Quel a été l'impact de cette réunion sur les opérations 35 ans organisées en Europe en 2022 ?

Lors de cette réunion, l'agence française a pu rendre compte de la manière dont elle a fêté les 35 ans du programme. Nous avons porté auprès des autres directeurs/directrices les 35 propositions issues de notre consultation citoyenne.

Cela a permis de donner des idées aux agences qui n'avaient pas encore lancé leurs célébrations. Beaucoup de manifestations ont ensuite été organisées, couplées avec les #ErasmusDays et l'Année européenne de la jeunesse.



31



AGENCES ERASMUS+ REPRÉSENTÉES



50

PARTICIPANTS



30

PAYS IMPLIQUÉS

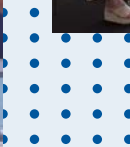


12

ATELIERS DE TRAVAIL ET

2

SESSIONS PLÉNIÈRES ORGANISÉS



PARTIE 2



LA STRATÉGIE
EUROPÉENNE



Interview de Sébastien Thierry,
directeur adjoint

**« 2022 a été
marquée par
une conjonction
exceptionnelle
d'événements »**

> Accédez au numéro de
notre revue scientifique
consacré à la mobilité forcée
des réfugiés (JIM n°9) :



Le contexte européen de l'année 2022 a été particulièrement riche. Quels en ont été les événements phares ?

En effet, cette année a été marquée par une conjonction exceptionnelle d'événements. Ce fut particulièrement le cas dans le contexte national puisque la France a occupé la Présidence française du Conseil de l'Union européenne entre le 1^{er} janvier et le 30 juin. Portée par la présidence de la République et le gouvernement, la PFUE a été un succès. Des textes importants ont été adoptés durant cette présidence. Le sujet de la formation des professeurs et des futurs professeurs a notamment fait l'objet de conclusions du Conseil « Éducation, Jeunesse, Culture et Sport » de l'Union Européenne, visant à renforcer la mobilité européenne dans leurs parcours de formation initiale et continue. D'une manière plus générale, discuter de mobilité dans un cadre européen, c'est œuvrer concrètement en faveur de son déploiement, de son accès à tous les publics et des moyens que l'on souhaite y consacrer.

Cette PFUE a également mis l'accent sur le lien entre éducation et investissement, ce qui s'est traduit par des initiatives communes entre les ministres de l'Éducation et les ministres de l'Économie et des Finances. Ce n'était pas une jonction évidente ! Citons également l'adoption d'une recommandation par le Conseil de l'UE en faveur de l'éducation à la « durabilité environnementale ». Ces sujets, portés par la présidence, ont résonné avec d'autant plus de force que 2022 a également été proclamée « Année européenne de la jeunesse ».

Pourquoi était-il important de mettre en lumière la jeunesse européenne ?

C'est un enjeu fort au niveau européen. Une jeunesse mobilisée et engagée, c'est l'assurance d'un projet européen qui continuera d'être porté. À l'inverse, une jeunesse qui se désintéresse de ses destinées, c'est un projet européen en danger ! Il était nécessaire, à travers cette Année européenne de la jeunesse, d'informer et de faire connaître la manière dont l'Europe agit en direction des jeunes, et ce, quelles que soient leurs conditions, leurs trajectoires ou leurs origines géographiques.

2022 a également été une année anniversaire pour le programme Erasmus+...

Erasmus+ a fêté ses 35 ans, ce qui a été l'occasion de valoriser cette grande réussite européenne. La première des célébrations s'est déroulée en France, le 20 janvier, à la Maison de la Radio et de la Musique, sous le haut patronage du Président de la République. Elle s'est tenue avec la participation de la commissaire européenne à l'Éducation, à la Culture, au Multilinguisme et à la Jeunesse, Mariya Gabriel, du commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux,

Nicolas Schmit, et de plusieurs membres du gouvernement français... Ce moment très fort s'est articulé avec deux événements de la PFUE, sur les thèmes de la mobilité européenne en général et de la mobilité des apprentis.

Les célébrations se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année, avec une réunion de clôture entre agences européennes Erasmus+. Organisée en décembre à la Commission européenne, cette réunion a permis de faire le bilan de cet anniversaire et de l'Année européenne de la jeunesse.

L'actualité a aussi, malheureusement, été marquée par le conflit en Ukraine. Quel impact pour le programme Erasmus+ ?

La Commission européenne a réagi très vite pour apporter une réponse opérationnelle aux conséquences immédiates de la guerre en Ukraine : le flot de réfugiés ukrainiens qui ont fui vers l'Europe centrale et l'ouest de l'Europe. Nos partenaires en Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et dans les États baltes ont été particulièrement touchés, notamment par la nécessité de leur venir en aide sur le plan éducatif. Des souplesses ont ainsi été introduites dans les règles du programme, rendant possible l'utilisation des bourses Erasmus+ pour financer l'arrivée, l'accueil et l'installation des réfugiés, ou encore pour envoyer du personnel d'éducation et de formation dans les pays qui les hébergent afin de soulager les équipes éducatives locales. L'agression russe contre l'Ukraine marque le retour à une interrogation fondamentale sur le projet européen. Que signifie-t-il ? Comment résonne-t-il dans le contexte d'un retour à une logique de blocs ? Le programme Erasmus+ est construit autour de quatre priorités, dont la citoyenneté et la participation démocratique. Cette priorité essentielle voit sa pertinence encore réaffirmée. Tolérance, ouverture, respect des autres... Ce sont les valeurs européennes qu'il nous faut défendre aujourd'hui dans ce contexte inédit depuis la fin de la seconde Guerre mondiale.

2022 fait suite à deux années marquées par la pandémie mondiale et par les restrictions de déplacements.

Les mobilités ont-elles repris normalement ?

Oui et on constate même un « effet rebond » spectaculaire ! Cela se traduit par une augmentation très nette des demandes de bourses Erasmus+. Pendant la crise Covid, les mesures de confinement ont eu des effets dramatiques, notamment du point de vue de la santé mentale. On sent aujourd'hui une volonté des citoyens de se déplacer, de s'enrichir d'expériences de mobilité apprenante à l'étranger. C'est une bonne nouvelle au regard des valeurs d'ouverture que porte l'Europe.



LA PRÉSIDENTCE FRANÇAISE DE L'UE (PFUE)



La France a assuré la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) du 1er janvier au 30 juin 2022. En plus d'avoir organisé, le 20 janvier, un événement labellisé PFUE pour célébrer les 35 ans du programme Erasmus+, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation a été associée aux temps forts organisés par les autorités françaises dans le cadre de la PFUE et s'est investie pour contribuer à faire de ce rendez-vous européen une réussite :



Le 19 janvier 2022

Conférence ministérielle « Osons la mobilité ! » / Village de la mobilité

La webconférence a permis à des ministres européens d'échanger avec des jeunes ayant bénéficié de programmes de mobilité (Erasmus+, Corps européen de solidarité, Service Civique, programmes bilatéraux) et de valoriser la plus-value de leurs expériences. En parallèle, un Village de la mobilité a été organisé. Constitué de stands virtuels, dont celui de l'agence et de l'outil Europass, il permettait aux visiteurs numériques de découvrir les opportunités offertes aux apprenants des voies scolaires et professionnelles par des organismes européens facilitateurs de la mobilité.

> Découvrez
le Village de la
mobilité :



Du 12 au 19 février 2022

Rencontres « Lycée d'Europe - notre Europe : Comment construire une société à l'échelle européenne ? »

82 lycéens issus des 27 Etats membres de l'UE ont travaillé à distance sur la thématique de la « citoyenneté européenne ». L'agence est intervenue dans le cadre de l'atelier « Des mobilités et des réseaux pour renforcer le lien entre les citoyens européens ». Les élèves participants y ont questionné les apports de la mobilité et ont recensé les différents dispositifs d'aide en Europe. L'atelier a abouti à la création d'une application mobile destinée à diffuser les résultats du travail réalisé auprès de tous les jeunes et à faciliter leur accès à la mobilité.

> Accédez aux
productions
créées par
les élèves en
ateliers :





Le 3 mars 2022

Conférence ministérielle

« Vers un parcours européen des professeurs »

L'agence est intervenue lors de la table ronde consacrée aux académies Erasmus+ des enseignants. Un séminaire de contact, animé par le bureau français eTwinning et l'agence, a suivi la séance plénière. Répartis en ateliers thématiques, les participants ont pu, qu'ils soient à distance ou en présentiel, tisser des liens et initier des projets Erasmus+, dont des académies Erasmus+ des enseignants.



> Visionnez la conférence politique :



Le 30 juin 2022

Le Campus des Universités européennes

L'évènement a rassemblé les présidents des 300 établissements impliqués dans les 41 alliances d'Universités européennes. Au programme : deux tables-rondes, un salon - le « Village des Alliances » - et cinq ateliers, dont un animé par l'agence et intitulé « La dissémination des bonnes pratiques des alliances pour contribuer à la transformation des systèmes nationaux ».

Au cœur des échanges de la journée : les expérimentations d'un label « diplôme européen » et d'un statut juridique propre menées dans le cadre de projets pilotes Erasmus+. L'objectif de cette journée était de renforcer davantage les coopérations dans l'enseignement supérieur et de poursuivre la construction d'un espace européen de l'éducation.

> Consultez
notre
communiqué
de presse :



LA PRIORITÉ « INCLUSION ET DIVERSITÉ »



Interview de Christelle Coët-Amette,
conseillère technique

Qu'a fait l'agence pour porter la priorité inclusion et diversité en 2022 ?

L'agence a défini une stratégie globale qui irrigue l'ensemble de ses activités, avec une idée phare : Erasmus+ doit être le plus pour ceux qui ont moins. C'est pourquoi la priorité fait l'objet d'une mise en avant dans pratiquement toutes les manifestations organisées par l'agence : valorisation de projets inspirants, de témoignages, de bonnes pratiques... À cet égard, l'événement des 35 ans du programme Erasmus+, le 20 janvier 2022, figure parmi les temps forts de l'année. De la même manière, les Journées Erasmus+ de l'enseignement supérieur 2022 ont été l'occasion d'une table ronde et d'un atelier consacrés à l'inclusion.

Pour faire connaître les possibilités offertes par le programme, nous avons créé une page sur le site de l'agence et publié un guide dédié. Ils détaillent notamment les financements supplémentaires proposés pour les actions bénéficiant à des publics ayant le moins d'opportunités et mettent en lumière des projets européens portant sur cette thématique. Notre action s'appuie aussi sur le concours de partenaires précieux. Des liens ont par exemple été tissés avec l'INSHEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés) afin qu'il sensibilise les acteurs de l'inclusion au programme Erasmus+.

> Accédez à l'étude sur la mobilité
Erasmus+ des apprenants en situation de
handicap (Notes de l'Observatoire n°18) :



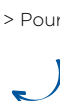
« Erasmus+ doit être le plus pour ceux qui ont moins »

De quelle manière l'agence participe-t-elle aux réflexions visant à faire évoluer le programme Erasmus+ au service de l'égalité des chances ?

Sa contribution s'est notamment concrétisée par l'organisation d'une consultation citoyenne dans le cadre des 35 ans du programme, le « Forum citoyen Erasmus+ : vers un droit à la mobilité européenne pour tous ». Cette initiative a abouti à des propositions pour un accès large au programme. Présentées lors de l'événement anniversaire d'Erasmus+, elles ont bénéficié d'une résonance nationale, appuyée par la publication d'une tribune du Cercle Erasmus+ – conseil d'orientation de l'agence – dans le Journal du dimanche à l'occasion de la Journée de l'Europe du 9 mai 2022.

Au niveau européen, ces propositions ont été portées auprès des autres agences nationales Erasmus+ à l'occasion de la réunion de leurs directeurs qui s'est tenue à Arcachon au printemps dans le cadre de la Présidence française du conseil de l'Union Européenne (PFUE). De manière plus large, nos agences mènent des réflexions communes. Un « Inclusion officer », point de contact sur la priorité, a été désigné dans chacune d'elles et un nouveau Salto (Centre européen de ressources) sur l'inclusion et la diversité, porté par l'agence croate, est en train de se mettre en place : il sera un allié important !

> Pour approfondir la priorité :



Exemple de projet sur la priorité

#inclusion



SECTEUR

Éducation des adultes

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : European Cooperation for Roma Inclusion (ECRI)

Nature du projet : projet de partenariat

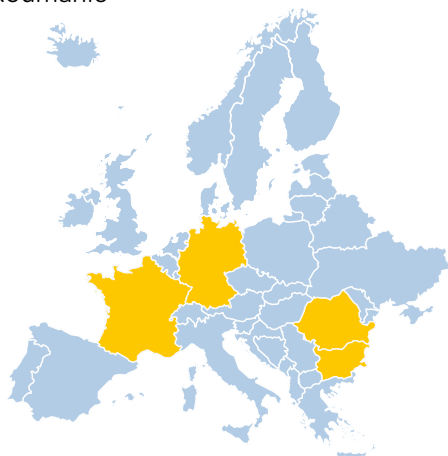
Nom du porteur de projet : Le LABA (Bordeaux)

Durée du projet : 30 mois
(du 01/11/2019 au 30/04/2022)

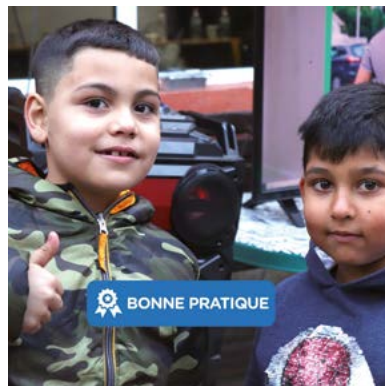
Subventions Erasmus+ : 273 105 €

PAYS PARTENAIRES

- Allemagne
- Bulgarie
- France
- Roumanie



> Pour aller plus loin :



Favoriser l'inclusion des Roms grâce au mentorat

Former des représentants de la communauté Roms pour qu'ils deviennent des mentors auprès de leurs pairs. Cette ambition est au cœur du projet ECRI (European Cooperation for Roma Inclusion) labellisé « bonne pratique » par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. « *La démarche s'inspire de pratiques mises en œuvre par nos partenaires en Roumanie, Bulgarie et Allemagne. Leurs expériences démontrent que la pair-aidance permet notamment de faciliter le dialogue avec les autorités publiques et les associations* », explique Sophie Guénebaut, directrice du Laba, pôle de compétences spécialisé dans les financements européens. En outre, l'initiative vise aussi à renforcer les compétences des individus (médiateurs, éducateurs...) travaillant au contact des communautés Roms.

Résultat de trois ans de travail, un programme de formation a été élaboré et éprouvé par 41 personnes – Roms et non-Roms – lors de sessions-tests réalisées à Bègles (France) et à Plovdiv (Bulgarie). Librement téléchargeable, il s'accompagne d'une documentation riche sur la culture Roms, ainsi que d'une « carte de ressources » à l'usage des collectivités territoriales. Prototype, expérimenté à Bègles, ce dernier outil vise à favoriser l'émergence d'une stratégie locale au service de l'inclusion des Roms.

LA PRIORITÉ « TRANSFORMATION NUMÉRIQUE »



Interview de Marie-Pierre Chalimbaud,
conseillère technique

« La digitalisation
du programme
aboutit à une
évolution des
pratiques de
l'agence »

> Accédez au guide AEFA
« Le référent numérique, un levier
pour la transformation de votre
territoire » :



Comment l'Agence Erasmus+ France/ Éducation Formation a-t-elle porté la priorité « transformation numérique » en 2022 ?

L'agence a notamment poursuivi son action d'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur à l'appropriation et au déploiement des outils de l'initiative « Carte étudiante européenne » initiée par la Commission. Cette démarche de digitalisation des processus administratifs liés à la mobilité permettra aux étudiants de s'informer et d'effectuer leurs démarches par l'intermédiaire de l'application Erasmus+, à horizon 2025. Elle sécurise également le partage de données entre établissements. Ces derniers voient leurs processus métiers transformés en profondeur, d'où la nécessité de les informer et de les accompagner.

Quels ont été les axes forts de ce travail d'accompagnement ?

Il est porté en interne par un comité de pilotage qui rassemble tous les services de l'agence. Ce comité a été très mobilisé en 2022 car de nouvelles fonctionnalités ont été mises à disposition des établissements. Un travail important a été mené autour de la mise en place d'un identifiant étudiant européen. Par ailleurs, nous avons développé des partenariats avec les réseaux professionnels de l'informatique et du numérique dans les secteurs de l'éducation et de la formation : RENATER, DNE (Direction du Numérique Éducatif), A-DSI (Association des Directions des Systèmes d'Information ESR), CSIESR, réseau VP.NUM... L'objectif ? Pouvoir répondre à toutes les questions des porteurs de projets, y compris sur les aspects les plus techniques.

S'il a fallu faire face à des difficultés dans la mise en place des outils, celles-ci sont en train de se résorber. Tous les établissements ont aujourd'hui un bon niveau d'information et une vision claire de ce qui doit être fait.

Comment ce processus impacte-t-il le fonctionnement de l'agence ?

Si la digitalisation du programme aboutit à une transformation des pratiques des établissements, il en va de même pour l'agence qui doit s'adapter aux nouveaux usages. Cela a mené, en 2022, au démarrage d'une réflexion interservices sur le parcours digital de l'utilisateur Erasmus+. La première phase de ce travail, qui se poursuit en 2023, doit aboutir à une compréhension partagée entre les équipes. De quoi parle-t-on ? Quels en seront les impacts ? Nous allons aussi dresser une cartographie des chantiers. Cette réflexion est menée en lien avec les utilisateurs (porteurs de projets et participants), afin de bien cerner leurs attentes. La planification opérationnelle interviendra à l'issue de cette première étape.

Exemple de projet sur la priorité #numérique



SECTEUR

Enseignement et formation professionnels

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : Teaching & Training Transfer for Industry 4.0

Nature du projet : projet de partenariat

Nom du porteur de projet : Mecanic Vallée

Durée du projet : 24 mois
(du 01/01/2019 au 31/08/2021)

Subventions Erasmus+ : 149 037 €

PAYS PARTENAIRES

- Allemagne
- Espagne
- France



> Pour aller plus loin :



Des formations aux technologies de l'industrie du futur

Impression 3D, réalité virtuelle, objets connectés, cybersécurité... Ces technologies bouleversent le secteur de l'industrie. Afin d'accompagner cette révolution, le projet Erasmus+ « 3T Industry 4.0 » porté par La Mecanic Vallée – cluster d'entreprises implantées en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine – et associant des partenaires français, allemands et espagnols, a abouti à la création de huit modules de formation en ligne. « *Accessibles gratuitement, ils sont aujourd'hui utilisés par nos entreprises pour la formation de leurs cadres et techniciens, mais aussi par des étudiants, comme ceux de l'IUT de Limoges* », explique Hervé Danton, délégué de Mecanic Vallée. L'initiative s'inscrit dans une démarche de long terme et en articulation avec d'autres projets. « *Nous portons actuellement le projet Erasmus+ iET 4.0 (Industry 4.0 for Ecological Transition), centré sur l'usage des technologies pour soutenir la transition écologique des entreprises industrielles. Nous sommes aussi partenaires du projet L-CAMP (Life Centered Advanced Manufacturing Platform) qui réunit 20 organisations issues de neuf pays européens et qui vise à constituer un centre d'excellence en matière de fabrication avancée* », détaille Hervé Danton.

LA PRIORITÉ « TRANSITION ÉCOLOGIQUE »



Interview de Corinne Le Fay-Souloy,
conseillère technique

Qu'a fait l'agence pour porter la priorité transition écologique en 2022 ?

Une stratégie a été définie en début de programmation. Son objectif est d'intégrer la priorité dans toutes les activités menées par l'agence et de la diffuser auprès des acteurs du programme, en particulier les porteurs de projets. L'une des premières étapes a été l'organisation de formations à destination des agents, afin que chacun s'en approprie les enjeux. À cette occasion, nous avons travaillé avec l'UNESCO, qui porte les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU. Cela nous a permis de dépasser le cadre européen et de nous inscrire dans une dimension internationale.

Nous avons par ailleurs lancé une étude sur les projets de partenariats portant sur le thème de l'environnement. Ce travail doit permettre de formuler des recommandations aux services pour mieux accompagner le dépôt de ce type de projets.

Comment encouragez-vous les porteurs de projets à se saisir de cette priorité ?

Nous venons de publier un recueil qui illustre en 12 projets la manière dont Erasmus+ peut agir auprès des participants en contribuant à leur prise de conscience, et qui a pour but d'inspirer les futurs porteurs de projets. Ce recueil s'articule autour de trois axes structurants : l'éducation au développement durable, le développement des compétences professionnelles en lien avec la transition écologique, et enfin, la mise en œuvre de comportements écoresponsables pour réduire l'impact environnemental des mobilités.

Ces axes se retrouvent sur notre page web dédiée sur laquelle on peut trouver des ressources, comme un livret détaillant les compléments financiers prévus par le

« Nous venons de publier un recueil de projets qui illustre [...] l'éducation au développement durable, le développement des compétences vertes et la réduction de l'impact environnemental des mobilités »

programme pour l'utilisation de transports écoresponsables. En outre, la priorité a été mise en avant lors des Journées Erasmus+ de l'enseignement supérieur, en juillet dernier, grâce à une table ronde dédiée.

Comment travaillez-vous avec les autres agences européennes sur ce sujet ?

Cela passe en premier lieu par le nouveau centre européen de ressources (SALTO) sur la transition écologique que coordonne notre agence. Le travail inter-agences est également facilité par la désignation d'un agent référent sur la priorité dans chacune des agences européennes Erasmus+ et par la constitution d'un réseau.

L'agence organise par ailleurs un événement européen sur l'agroécologie en avril 2023. Sur invitation d'autres agences européennes, notre partenaire, la Bergerie nationale de Rambouillet, accueillera des participants venus de 15 pays d'Europe.



> Approfondir la priorité :



Exemple de projet sur la priorité #écologie



SECTEUR

Enseignement scolaire

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : L'écologie et les comportements « écoresponsables » dans le nouveau bâtiment du lycée professionnel

Nature du projet : projet de mobilité

Nom du porteur de projet : ensemble scolaire La Mennais (Saint-Malo)

Durée du projet : 18 mois
(du 01/10/2020 au 31/03/2022)

Subventions Erasmus+ : 12 558 €

PAYS PARTENAIRES

- Espagne
- Grèce
- Italie



> Pour aller plus loin :



Nourrir la démarche écoresponsable d'un lycée par l'observation de pratiques européennes

S'inspirer de pratiques écoresponsables mises en œuvre dans d'autres établissements européens. C'est la démarche entreprise par le Lycée institution Saint-Malo La Providence (Ille-et-Vilaine), à la faveur du déménagement de ses enseignements professionnels vers un nouveau site en 2021. L'objectif ? Un campus « *le plus vert possible* », terrain d'actions concrètes au service de la préservation de l'environnement.

« Grâce au programme Erasmus+, neuf mobilités d'enseignants et personnels ont été organisées en Espagne, Grèce et Italie », détaille Caroline Revy, professeur documentaliste et participante au projet. Certaines idées glanées lors de ces *job shadowing* prennent déjà corps : valorisation des jardins du lycée par les élèves de 3ème prépa-métiers (récupération de l'eau de pluie, potager, construction de meubles en palettes...), mise en place prochaine d'un projet « écotourisme » par les élèves de 2nde MRC (métiers de la relation client) en lien avec les producteurs locaux...

« Cette expérience a créé un vrai élan au sein de notre établissement », se réjouit Caroline Revy.

« De plus, les liens noués avec nos collègues européens permettent déjà d'envisager de nouvelles mobilités pour nos élèves », ajoute-t-elle.



Retrouvez des exemples de projets Erasmus+ sur la transition écologique dans un tout nouveau recueil :

Eduquer à l'écocitoyenneté active et à la préservation de la biodiversité et de l'environnement

Devenir un programme écoresponsable

Former aux compétences et métiers « verts »



> Accédez au recueil de projets :





Interview de Sébastien Thierry,
directeur adjoint

Moyens alloués au centre Salto :



4 AGENTS



412 000 €

DE BUDGET ANNUEL

> Visionnez la webconférence EPALE
« Les métiers de la transition écologique :
des opportunités pour tous les citoyens ? » :



LE CENTRE EUROPÉEN DE RESSOURCES (SALTO) SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2022, l'agence a été retenue pour accueillir un nouveau centre européen de ressources (SALTO). De quoi s'agit-il ?

Les SALTO sont des dispositifs par lesquels la Commission européenne confie à une agence nationale Erasmus+ la mission de développer une expertise sur une priorité stratégique. Avec ce nouveau SALTO, notre rôle est d'accompagner les autres agences européennes Erasmus+ et le Corps Européen de Solidarité (CES) dans la mise en œuvre de la priorité « environnement et lutte contre le réchauffement climatique ». Cela englobe un rôle d'animation qui s'appuie sur un comité de pilotage composé de représentants de la Commission, d'autres agences Erasmus+, d'organisations expertes et de l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport avec laquelle nous allons travailler étroitement sur le sujet.

Pourquoi l'agence a-t-elle souhaité accueillir ce SALTO ?

L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation s'engage depuis des années en faveur de l'environnement, notamment en ce qui concerne ses pratiques internes : achats responsables, utilisation de transports moins émissifs, dispositifs de compensation... Une charte a été diffusée aux collaborateurs pour les inciter aux écogestes. Quand la Commission a ouvert un appel à candidatures pour mettre en place ce SALTO, c'est tout naturellement que nous nous sommes positionnés. Et nous sommes très heureux d'avoir été retenus !

Quelles seront les missions de l'équipe du Salto ?

La mission du SALTO passe d'abord par la création de ressources pédagogiques pour harmoniser le niveau de connaissances sur la priorité dans toutes les agences européennes Erasmus+. Dès 2023, l'équipe travaille au développement d'une ingénierie de formation que nous avons imaginée digitale, immersive et modulaire.

Sur la durée, nous avons défini trois axes de travail. Le premier est bien sûr la diminution de l'empreinte carbone liée aux déplacements induits par le programme. Le second est l'éducation au développement durable. Erasmus+ compte 1 million de bénéficiaires par an en Europe. Comment utiliser ce potentiel pour sensibiliser aux problématiques de la transition écologique ? Le dernier axe concerne les stages à l'étranger. Nous voulons encourager leur déroulement dans des entreprises ou organisations inscrites dans un processus de transition écologique. C'est essentiel pour préparer les jeunes générations à être actrices du changement.

LA PRIORITÉ « PARTICIPATION À LA VIE DÉMOCRATIQUE, VALEURS COMMUNES ET ENGAGEMENT CIVIQUE »



Interview d'Annabel Vuillier-Cools,
conseillère technique

Qu'a fait l'agence pour porter la priorité « participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique » en 2022 ?

Des projets et des témoignages portant sur cette priorité ont été mis en lumière tout au long de l'année lors d'événements organisés par l'agence. Elle a par exemple été le thème d'un atelier et d'une table ronde lors des Journées Erasmus+ de l'enseignement supérieur, en juillet. En outre, l'agence participe au *Long Term Activities* (LTA) PEACE, lancé en 2022 et porté par Indire, l'agence Erasmus+ italienne. Cette initiative de coopération européenne d'une durée de trois ans vise à fédérer des ambassadeurs Erasmus+ et des anciens bénéficiaires du programme au service de l'engagement civique et du renforcement du sentiment d'appartenance à l'Europe. Dans ce cadre, une délégation française a assisté à deux rencontres européennes organisées à Florence en mai et à Naples en décembre, dont plusieurs ambassadeurs Erasmus+ qui ont pu partager leur expérience du programme.

La priorité a également été au cœur des #ErasmusDays. De quelle manière ?

L'édition 2022 des #ErasmusDays avait pour thématique « Unis avec la jeunesse autour des valeurs européennes : depuis 35 ans maintenant et pour bien plus encore ». L'objectif était de fédérer les établissements, les apprenants et les personnels autour des valeurs portées par l'Europe, comme l'égalité ou la liberté. Nombreux sont ceux qui ont joué le jeu : en France, près de

« L'engagement citoyen et les valeurs européennes seront au centre de nombreux moments forts en 2023 »

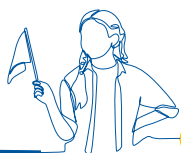
600 événements ont été consacrés à ces sujets. Parmi les manifestations marquantes, citons un *escape game* organisé par la Cité des métiers de La Réunion autour des valeurs européennes, ou encore le concours photos sur le thème de la citoyenneté lancé par le Collège Saint Elme d'Arcachon.

Sur quels axes forts l'agence travaille-t-elle, et comment vont-ils être portés en 2023 ?

Une stratégie « éducation et engagement citoyen » a été définie en 2022, en concertation avec les directions opérationnelles de l'agence et construite en trois axes. Le premier concerne la promotion de l'éducation à la citoyenneté active européenne et à la défense des valeurs démocratiques. Le second soutient l'engagement citoyen et sa reconnaissance dans les cursus. Enfin, le troisième axe promeut la valorisation de la contribution du programme sur la mise en œuvre de la priorité. À ce titre, nous allons prochainement mettre en place une formation en direction de tous les personnels de l'agence pour les former à ces enjeux, et prévoyons de lancer une étude d'impact du programme sur le renforcement des valeurs citoyennes européennes.

En 2023, la priorité sera au centre de nombreux moments forts, dont la prochaine conférence annuelle de l'agence, qui aura lieu en novembre.

Exemple de projet sur la priorité #citoyenneté



SECTEUR

Enseignement supérieur

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : Recherche, enseignement et pratique : construire des ponts autour de la participation des jeunes (PartiBridges)

Nature du projet : projet de partenariat

Nom du porteur de projet : École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)

Durée du projet : 35 mois
(du 01/10/2018 au 31/08/2021)

Subventions Erasmus+ : 373 161 €

PAYS PARTENAIRES

- France
- Portugal
- Royaume-Uni
- Turquie



> Pour aller plus loin :



Fédération d'énergies autour de la participation citoyenne des jeunes en Europe

« Croiser les retours de terrain d'associations et les apports plus théoriques de quatre universités européennes pour améliorer les connaissances sur la participation sociale et citoyenne des jeunes. »

C'est ainsi qu'Anaïs Massot, chargée de développement des pédagogies hors les murs, résume la démarche du projet Erasmus+ *PartiBridges*, dont son association d'éducation populaire, GPAS Bretagne, est partenaire.

Comme les autres acteurs du projet, sa structure a mis en œuvre une expérience de recherche-action participative, dans l'objectif d'alimenter les travaux communs. « *En partenariat avec l'association Keur Eskemm, nous avons travaillé sur la thématique du jeu dans l'espace public, à l'échelle d'une rue du quartier populaire de Maurepas, à Rennes. Notre réflexion, impliquant de jeunes adultes et des enfants, s'est appuyée sur la réalisation d'une fresque ludique.* »

Outre la réalisation d'un documentaire mettant en lumière les démarches de recherche-action mises en œuvre dans les quatre pays du partenariat, l'initiative a donné lieu à la co-construction d'un module de formation. « *Sur cette base, deux sessions de formation d'une semaine ont ensuite été mises en place à Rennes, en 2021 et 2022, pour les étudiants de l'EHESP et les volontaires en Service Civique de notre association. Une autre édition est prévue en 2023* », explique Anaïs Massot.



LES #ERASMUSDAYS



Interview d'Alexia Lo Potro,
chargée de communication #ErasmusDays

Nouveau !

En 2022, un poste a été créé à l'agence pour la coordination européenne des #ErasmusDays



« Les
#ErasmusDays
ont battu un
record en 2022,
avec près de
6 300 événements
organisés »

> Découvrez les quatre reportages
vidéo de l'édition 2022 :



En quoi consiste votre mission de coordination européenne des #ErasmusDays ?

L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation pilote l'organisation et la promotion des #ErasmusDays pour la France et l'Europe. En collaboration étroite avec la Commission et les autres agences européennes Erasmus+, nous coordonnons l'intégralité du plan de communication. L'objectif de mon poste, que j'occupe depuis un an, est de contribuer à développer davantage le rayonnement de ces journées.

Sous quelles thématiques phares ont été placés les #ErasmusDays 2022 ?

La communication a été développée autour des 35 ans du programme Erasmus+ et de l'Année européenne de la jeunesse. Pour la première fois, la coordination a permis d'articuler les #ErasmusDays autour d'une thématique commune : « Unis avec la jeunesse autour des valeurs européennes : depuis 35 ans maintenant et pour bien plus encore ». D'un point de vue organisationnel, les échanges avec nos collègues européens ont été facilités par la mise en place d'un groupe de coordination dédié qui s'appuie sur les outils numériques.

Quel bilan tirez-vous de la dernière édition ?

Très positif ! Nous avons battu un record avec près de 6 300 événements organisés en Europe et au-delà. Cela s'explique par le désir de convivialité après deux années de pandémie et par un besoin de solidarité européenne en ces temps difficiles. Notons que l'Ukraine s'est fortement mobilisée, avec 66 événements organisés !

Pour mobiliser davantage les jeunes, nous avons lancé cette année un challenge sur les réseaux sociaux : #GuessWherasmus. Son succès nous motive à continuer de proposer des activités communes à tous les pays du programme.

Quelles nouveautés envisagées en 2023 ?

Au vu des retours des structures participantes, nous envisageons le déroulement des #ErasmusDays 2023 sur une semaine – du 9 au 14 octobre – au lieu de trois jours jusqu'ici. Nous réfléchissons aussi à organiser un événement européen pour le lancement de l'édition qui soit orienté vers le grand public.

Édition 2022

#ERASMUSDAYS

Dans le monde

6 295

événements
organisés



58 pays
impliqués

63 millions

de personnes touchées
sur les réseaux sociaux
et grâce aux médias



414 000

vues cumulées sur les
réseaux sociaux grâce
au #GuessWherasmus

Dans les pays participants au programme

42

agences nationales
Erasmus+ impliquées



Erasmus+

Des décideurs européens engagés :
la Commission européenne,
le Parlement européen, des députés
européens et les ambassades



En France

1 635

événements
organisés



Un écho médiatique fort :

328

articles et reportages

38 millions

de contacts touchés

Typologie des structures organisatrices :

390

lycées
(d'enseignement
général, technologique,
professionnel et agricole)

360

universités et instituts
d'études supérieures



175

écoles, collèges
et rectorats

120

Missions Locales et
antennes Pôle Emploi



25

centres d'information
Jeunesse et Maisons
de l'Europe

70

CFA et MFR

> Accédez au bilan complet
de l'édition 2022 :



Des ministres engagés :

Pap Ndiaye, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse,
Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté
alimentaire, et **Sarah El Haïry**, secrétaire d'Etat chargée de la
Jeunesse et du Service national universel ont apporté leur soutien
par message vidéo

PARTIE 3



LES OBJECTIFS
NATIONAUX

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

ERASMUS+ FÊTE SES 35 ANS

Témoignages et échanges avec les politiques nationales et européennes

Le 20 janvier

En ligne - 29 000 vues sur YouTube



1

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Parrainage du Trophée international de l'enseignement agricole

Du 26 février au 6 mars

A Paris - 500 000 visiteurs

2

LES 30 ANS D'EUROGUIDANCE

Accueil de la réunion annuelle des centres européens Euroguidance

Les 2 et 3 juin

A Paris - 65 participants

3

WEBCONFÉRENCE

« Les métiers de la transition écologique : des opportunités pour tous les citoyens ? »

Organisée par l'équipe EPALE

Le 30 juin

En ligne - 2 000 vues sur YouTube

4

JOURNÉES ERASMUS+ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Présentation des quatre priorités du programme 2021-2027

Les 5 et 6 juillet

A Bordeaux et en ligne - près de 2 800 vues cumulées sur YouTube

5

#ERASMUSDAYS (coordination européenne)

6 295 événements organisés

Les 13, 14 et 15 octobre

Dans 58 pays

6





CONFÉRENCE « Tout numérique : et l'humain dans tout ça ? Quelles sont les limites de la formation pour adultes ? »

Organisée par les équipes belge et française EPALE et AEFA
Le 8 novembre
 A Bruxelles et en ligne - 13 000 vues sur *YouTube*

7



WEBINAIRE « Reconnaissance de la mobilité européenne en formation professionnelle initiale »

Echanges et témoignages
Le 10 novembre
 En ligne - 5 300 vues sur *YouTube*

8

SÉMINAIRE DE CONTACT « Erasmus+, une opportunité pour les relations France - Balkans occidentaux »

Présentations, échanges et témoignages
Les 22 et 23 novembre
 À Tirana (Albanie) - 80 établissements participants

9

CONFÉRENCE ANNUELLE « Erasmus+, quelles opportunités pour les territoires ? »

Coorganisée avec les agences Erasmus+ allemande, espagnole et italienne
Les 22 et 23 novembre
 A Bordeaux et en ligne - 200 participants et près de 1 200 vues sur *YouTube*

10

CÉRÉMONIE « Prix européen de l'enseignement innovant » et « Label européen des Langues »

Cérémonie de remise des prix aux lauréats français
Le 22 novembre
 Intégrée à la conférence annuelle

11



LA MOBILISATION DANS LES TERRITOIRES



*Interview d'Audrey Mace-Rousseau,
directrice du département promotion*

Quel est le rôle du département promotion ?

Sa mission est de faire connaître le programme afin que des projets de qualité soient déposés et ce, dans les quatre secteurs éducatifs couverts par l'agence. Nous nous adressons à des organismes et à des professionnels de l'éducation et de la formation sur tout le territoire français, métropole comme régions ultrapériphériques. Le département promotion gère également les outils et les réseaux Erasmus+ qui soutiennent le programme.

L'enjeu de notre travail : faire en sorte que le programme bénéficie au plus grand nombre, pour que chacun puisse vivre une expérience apprenante en Europe ou à l'international, quel que soit son âge, son profil, sa situation économique et personnelle.

Le département a été réorganisé à la rentrée 2022. Pouvez-vous nous en dire plus ?

L'objectif était de mettre en place une organisation en adéquation avec les ambitions du nouveau programme 2021-2027. L'augmentation de 80 % du budget Erasmus+ sur la période va permettre de financer encore davantage de projets, en lien avec les quatre priorités du programme, et donc d'ouvrir de nouvelles perspectives aux individus dans tous les secteurs éducatifs. Le département évolue et passe de trois à quatre pôles :

- le pôle « formation et insertion des adultes / EPALE - AEFA » ;
- le pôle « enseignement scolaire, enseignement et formation professionnels / Europass - Euro-guidance » ;
- le pôle « enseignement supérieur » ;
- le pôle « relais et appuis à la promotion ».

Il s'agissait de regrouper les secteurs, outils et réseaux qui travaillent le plus ensemble au quotidien, et de mettre en place un 4^{ème} pôle transversal. Celui-ci soutient le déploiement de ressources pour optimiser notre impact dans tous les secteurs.

L'objectif de cette réorganisation est de parler d'une seule voix en privilégiant une approche acteurs, plus en accord avec les réalités de terrain, puisque nombre de structures sont concernées par plusieurs secteurs éducatifs ! Dans cette logique, les agents travaillent en intersectoriel, à travers des plans d'action que nous élaborons pour faire connaître le programme Erasmus+ auprès de nouvelles structures : acteurs de la formation des adultes, du secteur sanitaire et social, collectivités territoriales...

Dans la perspective d'élargir l'accès au programme, l'agence a développé une stratégie de promotion centrée autour des territoires. Quels en sont les principaux axes ?

Avec 13 ingénieurs de promotion, notre département ne peut être présent partout. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre en place ce pôle « appuis et relais à la promotion », afin de pouvoir mener des expérimentations locales de manière efficace. Au sein de ce pôle, un ingénieur de promotion est notamment chargé d'animer notre réseau de 326 développeurs Erasmus+. Répartis sur tout le territoire, ces développeurs orientent et accompagnent les porteurs de projet ou futurs porteurs de projet. Par ailleurs, deux expérimentations sont en cours dans les territoires. En novembre 2021, cinq bureaux territoriaux Erasmus+ ont été mis en place. Ces structures externes à l'agence sont

« Le déploiement de relais à la promotion du programme Erasmus+ dans les territoires se poursuivra en 2023 »

chargées de déployer le programme Erasmus+ sur le territoire sur lequel elles sont implantées, et sur tous les secteurs éducatifs. En parallèle, une chargée de promotion et d'animation territoriale est déployée depuis le 1^{er} septembre 2022 en région Centre-Val de Loire. Salariée de l'agence, elle travaille en articulation fine avec les acteurs du territoire et les ingénieurs de promotion de notre département.

Quels sont les développements prévus pour renforcer cette stratégie vers les territoires en 2023 ?

S'il est trop tôt pour faire le bilan de l'expérimentation en Centre-Val de Loire, nous sommes en phase de réflexion avec Régions de France pour envisager les suites du déploiement initié avec les bureaux territoriaux Erasmus+. Un nouvel outil devrait prendre le relai en 2023, dans l'objectif de couvrir l'ensemble du territoire.



> Découvrez l'interview de Sébastien Thierry sur les acteurs institutionnels des territoires :



326

développeurs Erasmus+
dont

77

nouveaux



5

bureaux territoriaux Erasmus+ (BTE+)



213

activités organisées
et



3 262

nouveaux contacts
informés par les BTE+



1

chargée de prospection territoriale
en région Centre-Val de Loire



LES BUREAUX TERRITORIAUX



Interview de Jérôme Barrois, ingénieur de promotion
« bureaux territoriaux Erasmus+ »

« Les bureaux territoriaux Erasmus+, relais de l'agence pour conforter le déploiement du programme »

Qu'est-ce que les bureaux territoriaux Erasmus+ ?

Ces bureaux ont pour mission de faire connaître dans leur territoire le programme Erasmus+ et d'informer sur ses opportunités. Lancés en novembre 2021, ils constituent un relai de promotion pour l'agence, leur objectif étant de toucher des structures qui connaissent peu Erasmus+, afin de susciter de nouvelles candidatures et élargir ainsi l'accès au programme pour tous les publics, en particulier les publics éloignés de la mobilité. À ce titre, ils animent également le réseau des développeurs Erasmus+ sur leur territoire.

Pour l'heure, ce dispositif expérimental est déployé sur cinq zones géographiques : la zone Caraïbes (Martinique, Guadeloupe et Guyane), les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le département de la Sarthe.

Comment les bureaux territoriaux Erasmus+ sont-ils sélectionnés ?

Ils sont adossés à des structures ancrées localement, et habituées à informer sur la mobilité européenne. Celles-ci ont candidaté à un marché public et ont présenté un mémoire technique pour détailler la manière dont elles comptaient développer le programme sur leur territoire. Le jury de sélection a également été sensible à l'implantation de certaines d'entre elles dans des zones où peu de projets sont déposés. De manière générale, la connaissance du territoire et de ses acteurs est déterminante pour mener à bien cette mission, car cela permet une promotion plus efficace.

Comment l'agence travaille-t-elle avec ces bureaux ?

L'action des bureaux est suivie de manière continue par le département promotion. Nous organisons des séminaires de coordination et des réunions de suivi. Nous les formons régulièrement sur le programme et leur fournissons les éléments de communication et outils nécessaires à leur activité.

Dans le cadre du marché qui nous lie, les bureaux nous remettent des livrables qui nous permettent de suivre leur activité. Chacun a ainsi rendu un rapport intermédiaire en juin 2022, puis un rapport final fin décembre. Nous démarrons donc 2023 en faisant le bilan de cette année d'expérimentation. Un travail d'autant plus essentiel que c'est la première fois que l'agence délocalise ainsi sa promotion dans les territoires par l'intermédiaire d'autres structures !

Prolongé de 6 mois, le marché court jusqu'en juin 2023. À terme, un déploiement plus large est prévu, selon des modalités qui sont encore à l'étude.





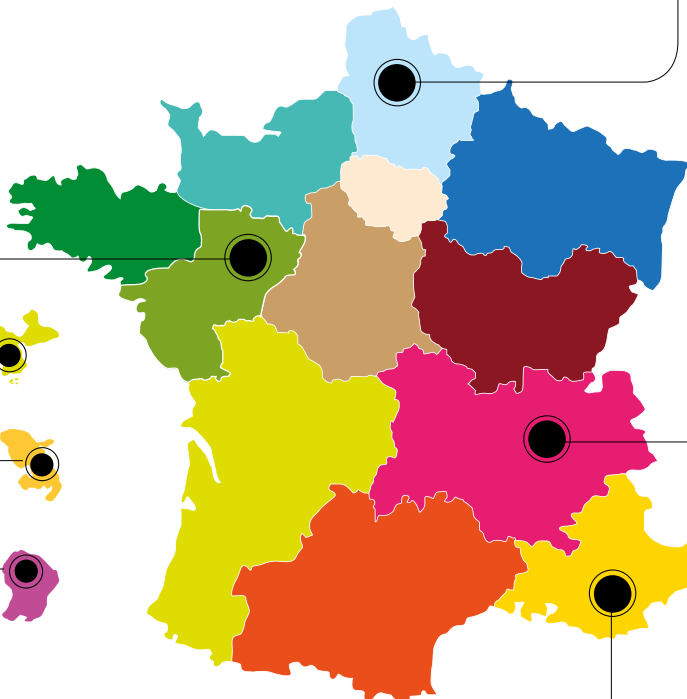
Eline Bouffigny,
coordinatrice du bureau territorial Erasmus+ Sarthe

« En 2022, nous avons eu le plaisir de contribuer au déploiement du programme Erasmus+ et d'expérimenter de nouvelles manières d'aller vers des structures éligibles au programme dans le but de les informer et de les accompagner. Notre travail s'est concentré sur les zones rurales du sud du département de la Sarthe et sur les très petites structures afin de permettre l'accessibilité du programme Erasmus+ à tous ! Les rencontres et les échanges qui en ont découlé ont été riches et motivants. Au total, nous avons mené 65 actions et informé 940 personnes. »



Terje Kolamets,
coordinatrice du bureau territorial Erasmus+ Hauts-de-France

« Nous avons pour objectif de faire découvrir les opportunités Erasmus+ aux organismes de la région pour qu'ils puissent passer le cap vers l'international. 650 structures ont été informées et 45 sessions d'information et d'accompagnement ont été animées. Nous avons également participé à 14 événements pour présenter le programme Erasmus+ sur le territoire, et organisé l'évènement « Mobilité, Employabilité, Compétences Clé » dans le cadre des #ErasmusDays en octobre. »



Mirya Duran,
coordinatrice du bureau territorial Erasmus+ Auvergne Rhône-Alpes

« Cette nouvelle mission nous a permis de nous rapprocher des acteurs de notre territoire, notamment ceux qui sont éloignés de la mobilité et pour qui la participation à un projet Erasmus+ représente une réelle plus-value. En 2022, nous avons organisé et participé à 61 événements et sensibilisé directement plus de 1 100 personnes. 45 d'entre elles ont bénéficié d'un suivi particulier pour favoriser l'émergence d'un projet Erasmus+. »



Lucie Saban,
coordinatrice du bureau territorial Erasmus+ Antilles Guyane

« Notre bureau rassemble trois associations : *Arrimage Good Îles* (Guadeloupe), *Perspectives Femmes et Avenir Guyane - PERFA 973* (Guyane) et *D'Antilles et D'Ailleurs* (Martinique). Notre objectif est de faire découvrir les opportunités offertes par Erasmus+ aux porteurs de projets potentiels, comme les collectivités locales, les organismes professionnels, les associations... Nous avons déployé une campagne de sensibilisation au plus près des attentes et des besoins des publics cibles implantés dans les zones urbaines et rurales. Au total, 43 structures ont été informées, 38 sessions d'information et d'accompagnement ont été animées et nous avons participé à plus de 25 événements pour présenter le programme et ses opportunités sur les trois territoires. »



Adélaïde Lerendu,
coordinatrice du bureau territorial Erasmus+ Provence Alpes Côte d'Azur

« Nous avons eu la chance de pouvoir contribuer au déploiement du programme Erasmus+. Nous nous sommes rendus au plus près des porteurs de projets potentiels en organisant, en 2022, une vingtaine de sessions d'informations dans tous les départements de notre région, ainsi que deux ateliers en ligne. Nous avons également organisé un jeu de piste géant dans les rues de Marseille en partenariat avec la DRAREIC pour sensibiliser les élèves au programme et à ses opportunités. Au total, nous avons établi plus de 4 000 contacts sur notre territoire. »



> Obtenez les contacts des bureaux territoriaux Erasmus+ :



LA PROMOTION DU PROGRAMME À TRAVERS LE TÉMOIGNAGE DES PORTEURS DE PROJETS



*Interview de Morgane Praud, ingénieure de promotion
« enseignement supérieur »,
et de Gabriel Moreau, ingénieur de promotion
« enseignement et formation professionnels »*

L'agence s'appuie-t-elle sur des projets existants dans le cadre de ses activités de promotion ?

G.M. En effet ! Cela permet d'illustrer les possibilités du programme de manière concrète et vivante. À travers des exemples, nous montrons comment Erasmus+ peut répondre aux besoins d'une organisation ou d'un établissement en termes d'ouverture à l'international, et les bénéfices qui peuvent en être retirés. L'objectif est de donner envie à ceux qui n'ont pas encore franchi le pas de déposer une candidature. Nous mettons en avant, de préférence, des projets finalisés, et portés par des structures françaises.

M.P. Ces projets sont repérés grâce au label « bonne pratique » attribué par le département contrôle et évaluation des projets à la suite de l'évaluation de leur rapport final, et qui atteste d'un haut niveau de qualité en termes de mise en œuvre, de résultats produits et d'impact. Le département gestion des projets, en lien avec les porteurs dans le cadre de sa mission de suivi et d'accompagnement des projets, peut également nous aiguiller.

Nous sélectionnons les projets à valoriser - secteur éducatif, profil des structures participantes, actions concernées... - en fonction des personnes à qui sont destinées nos actions de promotion. Il est important que ces exemples parlent aux différents publics cibles, afin que

chacun s'identifie et trouve dans le programme Erasmus+ des opportunités correspondant à ses besoins. Dans le périmètre choisi, nous veillons aussi à présenter des projets variés en termes d'implantation géographique, de filière, de priorité transversale Erasmus+...

Sous quelle forme et dans quel cadre ces exemples de projets sont-ils présentés ?

M.P. Le département promotion organise de nombreux événements auprès de potentiels candidats, en présentiel, distanciel ou sous format hybride : événements de sensibilisation au programme Erasmus+, d'information sur les modalités de candidature, de réflexion autour de sujets transversaux... Nous intervenons régulièrement auprès de « têtes de réseaux » qui fédèrent plusieurs établissements, et qui souhaitent capitaliser sur l'expérience de leurs structures participant déjà au programme pour créer un effet d'émulation auprès de celles qui ne se sont pas encore lancées dans l'aventure. Dans ce cadre, l'exemple de projets existants vient en appui. Le plus souvent, ils sont présentés par les agents eux-mêmes, mais il est courant que les porteurs des projets concernés participent directement pour faire part de leur expérience. Ils répondent généralement avec enthousiasme à nos sollicitations !

G.M. L'agence produit de nombreux supports que nous utilisons dans le cadre de nos

« S'appuyer sur des projets existants permet d'illustrer les possibilités du programme de manière concrète et vivante »



présentations : fiches projets, recueils de projets thématiques, vidéos... Ces matériaux peuvent également être mis en valeur par le biais de publications sur les réseaux sociaux de l'agence, d'articles mis en ligne sur son site Internet et diffusés dans sa newsletter.

Il est aussi important de souligner que les structures produisent elles-mêmes des supports de communication pour valoriser leurs projets.

Ces supports réalisés par les structures sont donc utilisés pour promouvoir le programme ?

G.M. Les bénéficiaires de subventions Erasmus+ ont une obligation de communiquer autour de leur projet, de le valoriser et de disséminer ses résultats. Les supports créés par leurs soins peuvent être relayés par l'agence, et utilisés par le département promotion dans le cadre de ses interventions.

En 2022, des projets Erasmus+ ont été mis à l'honneur à l'occasion de grands événements organisés par l'agence.

Pouvez-vous citer des exemples ?

M.P. Les Journées Erasmus+ de l'enseignement supérieur 2022, organisées en juillet, étaient centrées sur les quatre priorités dites « horizontales » du programme - inclusion et diversité, transition écologique, transformation numérique, éducation et engagement citoyen. Durant la première journée de l'événement, chacune de ces priorités a fait l'objet d'une table ronde. Dans ce cadre, nous avons souhaité faire intervenir des structures porteuses de projets pionniers, pour qu'elles viennent expliquer leur démarche, et inspirent d'autres candidats.

G.M. Co-organisée avec les agences Erasmus+ espagnole, allemande et italienne, les 22 et 23 novembre à Bordeaux, notre conférence annuelle s'adressait aux acteurs des territoires. Des tables rondes et ateliers ont ainsi mis en avant des projets qui illustrent la diversité des possibilités offertes par le programme aux collectivités, et montrent en quoi Erasmus+ peut être un levier pour l'innovation et l'attractivité des territoires. Les participants à la conférence ont ainsi pu découvrir que tous les types de collectivités peuvent se saisir d'Erasmus+ - communes, départements, régions... - pour mettre en œuvre différents types de projets au bénéfice de publics variés : élèves de la voie scolaire et de la voie professionnelle, étudiants, professionnels, agents, élus...

> Lisez l'article reportage sur les journées Erasmus+ de l'enseignement supérieur et visionnez les témoignages vidéos des intervenants :



> Pour voir ou revoir les échanges des tables rondes de la conférence annuelle :





LES PRIX ET LABELS EUROPÉENS VALORISANT LES BONNES PRATIQUES



*Interview de Glenda Gilmore, directrice de la mission
information, communication et valorisation*

« Valoriser
des pratiques
pédagogiques
innovantes
[...] ainsi que
l'engagement
des enseignants
et des
établissements »

Qu'est-ce que le Prix européen de l'enseignement innovant (EITA) ?

Lancé en 2021 par la Commission européenne, ce prix annuel vise à valoriser des pratiques pédagogiques innovantes mises en œuvre dans le cadre de projets Erasmus+, ainsi que l'engagement des enseignants et des établissements qui les portent. Pour chaque pays participant au programme, un projet est récompensé dans chacune des quatre catégories du secteur de l'enseignement scolaire : préscolaire et maternel ; élémentaire ; secondaire ; professionnel. La thématique de l'édition 2022 s'articulait autour du « New European Bauhaus », initiative interdisciplinaire et créative de la Commission en faveur d'une construction collective d'un avenir durable, esthétique et inclusif.

Les enseignants sont donc au cœur de ce prix. Qu'en est-il du Label européen des langues (LEL) ?

Ce label vise à développer le multilinguisme et l'interculturalité. Il récompense des structures coordinatrices d'un projet Erasmus+ novateur, ayant obtenu des résultats exceptionnels et transférables dans le domaine de l'enseignement ou de l'apprentissage des langues. En France, il est organisé par notre agence, et en 2022, a été réactivé après quatre années de pause. Les quatre projets retenus portaient sur le développement des compétences professionnelles des enseignants.

Comment les lauréats de ces deux prix sont-ils sélectionnés ?

Chaque agence nationale Erasmus+ est chargée d'identifier les lauréats de son pays, en fonction des orientations de la Commission. En France, ils sont sélectionnés parmi les projets labellisés « bonne pratique » par un comité interne à notre agence.

> Découvrez les lauréats
2022 du prix européen
de l'enseignement
innovant et visionnez leurs
témoignages vidéo :





Tous les ans, la Commission européenne dévoile les lauréats européens de chacun de ces deux prix lors d'une conférence en ligne et/ou en présentiel à Bruxelles : à l'occasion de la Journée européenne des langues, le 26 septembre, pour le Label LEL ; et fin octobre pour le Prix EITA. En France, une cérémonie unique de remise de prix est organisée dans le cadre de notre conférence annuelle ; les résultats et les impacts des projets lauréats y sont présentés.

En quoi les équipes enseignantes récompensées en 2022 par le Prix EITA et le Label LEL sont-elles innovantes ?

Les lauréats français ont su faire preuve de créativité en s'appuyant sur les jeux, les projets de coopération et les nouvelles technologies pour favoriser la réussite de leurs publics cibles. Création d'une application mobile de « challenge » bilingue, tournage d'un film de fiction, conception de jeux de société, mise en place de stages d'observation... Les réalisations ont été originales, variées et surtout bénéfiques !



> Découvrez les lauréats 2022 du Label européen des langues et visionnez leurs témoignages vidéo :



LE SOUTIEN DES OUTILS ET RÉSEAUX ERASMUS+ AUX PRIORITÉS ET CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME



Interview de Marielle Gaudin,
responsable du pôle formation
et insertion des adultes
au département promotion

« Des outils et
réseaux Erasmus+
pour soutenir le
programme et ses
priorités »

> Accédez à l'infographie
expliquant l'utilité des outils et
réseaux Erasmus+ à chaque étape
d'un projet :



Quels sont les outils et réseaux Erasmus+ ?

Plateforme EPALE, Europass, réseau Euroguidance, réseau des experts Erasmus+ de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP), Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes (AEFA)... Ces dispositifs financés par Erasmus+ fonctionnent sur des budgets dédiés, et sont gérés par le département promotion de l'agence. S'ils fonctionnent différemment et ont chacun leurs propres thématiques de travail, leur objectif commun est de soutenir le programme et ses quatre priorités : inclusion et diversité ; transformation numérique ; transition écologique ; participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique.

Leurs réalisations offrent un appui aux porteurs de projet tout au long de leur démarche, pour nourrir leurs réflexions sur l'évolution des systèmes d'éducation et de formation en Europe, en savoir plus sur la mobilité et sur les priorités du programme, développer leur réseau, faire reconnaître les compétences acquises lors d'un séjour apprenant à l'international... Entièrement gratuits, ils sont également accessibles à tous les citoyens européens, qu'ils soient ou non engagés dans le programme Erasmus+.

Comment articulent-ils leurs travaux ?

Les équipes référentes sur ces outils et réseaux travaillent ensemble dans la mesure où il existe une grande complémentarité entre les sujets qu'ils traitent. Cela se concrétise par la co-organisation d'événements, l'édition de productions communes... Par ailleurs, les équipes ont actualisé, en 2022, une infographie explicitant l'utilité de ces outils et réseaux à chaque étape d'un projet Erasmus+.



europass

EPALE
France





Interview d'Aurélie Comat, ingénieure de promotion et d'animation du réseau national des experts Erasmus+ de l'éducation et formation professionnels (EFP), et de Laurent Lascrou, ingénieur de promotion et d'animation « Europass et Euroguidance »

Quels exemples de contributions en 2022 des experts Erasmus+ de l'EFP et du dispositif Erasmus+ Europass à la mise en œuvre du programme et de ses caractéristiques ?

A.C. Les experts Erasmus+ de l'EFP est un réseau de professionnels du secteur de l'enseignement et de la formation professionnels coordonné par l'agence. Ils accompagnent les candidats et les porteurs de projets de ce secteur à la mise en œuvre de démarches de valorisation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage en mobilité. Cela concerne surtout la mobilité des apprentis. À cet égard, ils participent à des groupes de travail, comme celui qui a été créé cette année par l'association Euro App Mobility dans le cadre de son projet Mona en faveur de la mobilité européenne des alternants.

En novembre 2022, en partenariat avec les experts, l'agence a organisé le webinaire « Reconnaissance de la mobilité européenne en formation professionnelle initiale ». Il s'articulait autour de trois dispositifs Erasmus+ : la mobilité Erasmus+ à visée certificative, l'Unité Facultative de Mobilité (UFM) et Europass. Les témoignages, nombreux, ont permis d'en montrer la complémentarité. En 2022, les experts EFP ont aussi œuvré à l'élaboration d'un guide qui sera diffusé en 2023.

L.L. Je suis intervenu lors de ce webinaire pour présenter Europass, aux côtés de témoins utilisateurs. Ce dispositif permet aux individus de gérer leurs compétences et carrière tout au long de leur vie grâce à une plateforme en ligne qui propose différents services : création d'un profil en ligne, édition de CV et lettres de motivation, stockage de documents utiles...

« Nos travaux se nourrissent les uns des autres et bénéficient à tous les secteurs du programme »

Europass regroupe également des documents pouvant être remis aux apprenants par les établissements pour valoriser leurs expériences de mobilité et les compétences acquises.

Comment Euroguidance s'inscrit-il dans cette démarche au service de la valorisation des compétences et de la promotion du programme ?

L.L. Présent dans 28 pays et animé et coordonné en France par notre agence, Euroguidance est un réseau de centres de ressources qui vise à former les professionnels de l'orientation et à informer le grand public sur la mobilité en Europe et à l'international. En 2022, il a créé de nouveaux supports informatifs : une affiche sur les possibilités offertes par le programme, une nouvelle édition d'un guide des stages en Europe...

Europass, Euroguidance et le Cadre européen des certifications sont au service de la promotion de la mobilité, de l'orientation, et de la valorisation des compétences et des certifications. Ils coordonnent leur action grâce à un comité de pilotage et ont publié en 2022 un flyer expliquant les modalités de leur coopération.

A.C. En somme, tous ces réseaux et outils participent d'une démarche globale visant à prendre en compte l'intégralité de l'expérience d'un individu. Nos travaux se nourrissent les uns des autres et bénéficient à tous les secteurs du programme.



> Visionnez le webinaire « Reconnaissance de la mobilité européenne en formation professionnelle initiale » :





 Interview de Susana Major, ingénieure de promotion « EPALE »,
et de Bérénice Cappe, ingénieure de promotion « AEFA »

« La conférence
franco-belge
EPALE-AEFA
sur l'inclusion
numérique a
suscité un vif
intérêt »

> Visionnez la webconférence
EPALE/AEFA « Tout numérique !
Et l'humain dans tout ça ? Quelles
sont les limites de la formation pour
adultes ? » :



Comment les dispositifs Erasmus+ EPALE et AEFA soutiennent-ils la mise en œuvre du programme et ses priorités ?

S.M. : EPALE est une plateforme collaborative européenne qui vise à favoriser l'innovation sociale à travers la formation et l'éducation des adultes. Elle met en réseau 120 000 professionnels européens qui partagent leurs savoirs, leurs pratiques et leurs méthodes pédagogiques. L'objectif est d'apporter un éclairage sur des problématiques sociétales qui recouvrent en large partie les priorités du programme Erasmus+. Cette mission passe par exemple par l'organisation d'événements thématiques. Ainsi en juin 2022, nous avons réalisé une webconférence intitulée « Les métiers de la transition écologique : des opportunités pour tous les citoyens ? ». Nous disposons aussi d'un pôle de six experts qui viennent alimenter la plateforme sur leurs sujets de prédilection : transition écologique, transformation numérique, éducation aux médias, transitions professionnelles, inclusion sociale...

B.C. : L'Agenda européen pour la formation des adultes (AEFA) est une initiative de la Commission européenne. Il vise à favoriser l'accès à la formation des adultes peu qualifiés. Dans 29 pays européens, des acteurs de la formation professionnelle travaillent en réseau et en complémentarité des politiques publiques, produisent, expérimentent et diffusent des outils sous la conduite d'un coordinateur national. En France, c'est l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation qui pilote cette action. Parmi les priorités de travail, citons l'inclusion numérique qui répond à deux des quatre priorités du programme Erasmus+. À ce titre, un guide AEFA, plaidoyer pour l'inclusion numérique dans le monde professionnel, a été publié en septembre 2022 : « Le référent numérique, un levier pour la transformation de votre territoire ».

Pouvez-vous citer un exemple de réalisation commune en 2022 ?

B.C. : En novembre, nous avons organisé conjointement une conférence franco-belge à Bruxelles, au Palais des Académies. Accessible en présentiel et en ligne, elle s'intitulait « Tout numérique ! Et l'humain dans tout ça ? Quelles sont les limites de la formation pour adultes ? ». Elle avait pour objectif de se questionner sur la manière de rendre la transition numérique réellement inclusive, et de faire en sorte que les compétences nécessaires soient accessibles à tous.

S.M. : Cette conférence apportait aux professionnels de la formation et de l'éducation pour adultes des informations très pointues, par le biais de témoignages et d'interventions d'experts de l'inclusion numérique. Nous avons constaté que le sujet suscite un fort intérêt. Un mois après sa mise en ligne, le replay de l'événement totalisait déjà 12 000 vues !

EUROPASS

21 130 Europass Mobilité délivrés

11 interventions dans des réunions d'information ou des événements de promotion

1 participation à un salon d'orientation (« Your future », Paris)

2 supports publiés (1 flyer pour présenter les réseaux Erasmus+ au service de la mobilité et 1 guide mode d'emploi sur l'Europass Mobilité)

2 interviews vidéo réalisées (500 vues)

5 événements organisés

EUROGUIDANCE

6 événements organisés (dont la conférence annuelle du réseau européen Euroguidance)

1 cycle de webinaires créé (dont un sur la mobilité internationale dans la voie professionnelle)

2 supports édités (un guide sur les stages en Europe et une affiche sur les opportunités de mobilité Erasmus+)

EPALE

120 000

professionnels inscrits en Europe, dont + 6 000 en France

1 800 abonnés sur LinkedIn

1 webconférence organisée autour des métiers de la transition écologique (2 000 vues)

1 conférence hybride sur la transformation numérique coorganisée avec l'AEFA et l'agence belge (13 000 vues)

3 numéros de la lettre Epale (35 % de taux d'ouverture moyen)

1 campagne webmarketing et mailing

1 dépliant de présentation édité

AEFA

1 conférence hybride sur la transformation numérique coorganisée avec EPALE et l'agence belge (13 000 vues)

3 groupes de travail coordonnés (sur l'action de formation en situation de travail - AFEST, l'inclusion numérique et les compétences transversales)

3 supports publiés (1 animation Genially et 1 livret sur l'AFEST, 1 guide sur le référent numérique)

Équipe nationale des experts Erasmus+ de l'EFPP

8 experts

3 sessions d'information organisées

1 guide sur la reconnaissance de la mobilité en formation professionnelle initiale publié

11 projets et structures délivrant des diplômes, titres ou certificats accompagnés

1 webinaire coorganisé sur la reconnaissance de la mobilité européenne en formation professionnelle initiale (5 300 vues)



LA FORMATION DES ENSEIGNANTS



*Interview d'Aude Richard, ingénieure de promotion
« enseignement supérieur »,
et de Noémie Barat, ingénieure de promotion
« enseignement scolaire »*

**« La mobilité
des enseignants
et futurs
enseignants,
un sujet de
premier plan »**

Comment le programme Erasmus+ contribue-t-il à la formation des enseignants ?

A.R. L'actualité est extrêmement favorable à la mobilité européenne des enseignants et des futurs enseignants, notamment avec les conclusions du Conseil « Éducation, Jeunesse, Culture et Sport » de l'UE et le rapport de la députée européenne Ilana Cicurel, « Faire de l'école le cœur battant de l'Europe ». L'agence accompagne les établissements scolaires et les organismes de formation initiale et continue des enseignants dans la mise en œuvre de ces décisions politiques, pour laquelle ils peuvent s'appuyer sur les nombreuses actions Erasmus+ concernées, comme la mobilité des étudiants et des enseignants, les partenariats de coopération et les actions Jean Monnet.

N.B. Pour la formation continue des enseignants, Erasmus+ finance des périodes d'observation en Europe et la participation à des cours structurés à l'étranger. Il est aussi possible de partir en mission d'enseignement dans un établissement scolaire européen et de suivre des formations dans le cadre des prestigieuses Académies Erasmus+ des enseignants.

Les actions Jean Monnet visent à diffuser les connaissances sur l'UE et à promouvoir une citoyenneté active. Peuvent-elles soutenir la formation des enseignants ?

N.B. Autrefois réservées à l'enseignement supérieur, les actions Jean Monnet sont désormais ouvertes aux autres secteurs de l'éducation que sont l'enseignement scolaire et l'enseignement et formation professionnels. L'action « formation des enseignants » en particulier, a pour but de créer des outils clés en main pour que les enseignants parlent d'Europe à leurs élèves.

La subvention s'élève à 300 000 € pour un projet de trois ans. Cette action s'adresse aux organismes de formation des enseignants et aux universités. En parallèle, les enseignants



peuvent déposer un projet Jean Monnet « Apprendre l'UE » pour que leur établissement bénéficie de 30 000 € pour réaliser son projet sur l'UE.

Un appel à propositions a été lancé en mars 2022 par la Commission européenne pour financer des « Académies Erasmus+ des enseignants ». De quoi s'agit-il ?

A.R. Ces projets, financés à hauteur de 1,5 M€, visent à construire des réseaux pour améliorer la formation des enseignants en Europe. En 2021, 11 projets ont été sélectionnés, dont 2 portés par des organismes français. Une quinzaine les ont rejoints en 2022.

N.B. Ces réseaux d'établissements seront amenés à développer des pratiques innovantes, à faire face aux grands défis (inclusion, numérique, allophonie...), à expérimenter différentes formes de mobilité à des fins d'apprentissage, dans le but de créer une communauté éducative entre les pays du programme Erasmus+...

A.R. Comme il n'y a pas d'appel à projets en 2023, nous conseillons vivement aux candidats qui souhaitent travailler avec des partenaires européens pour développer des outils, méthodes et pratiques d'enseignement, de déposer des projets de partenariat de coopération, financés jusqu'à 400 000€.

« Erasmus+ finance des périodes d'observation en Europe et la participation à des cours structurés à l'étranger »

L'APPUI À LA DIMENSION INTERNATIONALE DU PROGRAMME



Interview de Clarisse Boudard, responsable du pôle enseignement scolaire, enseignement et formation professionnels, Europass et Euroguidance au département promotion, et de Mathilde Begrand, responsable du pôle enseignement supérieur

Quelles ont été les priorités 2022 pour les actions de dimension internationale du programme ?

M.B. L'une de nos principales priorités est d'amener de nouveaux établissements d'enseignement supérieur à se saisir des opportunités d'Erasmus+, pour développer des mobilités et des coopérations internationales entre acteurs issus de pays du programme et ceux des autres pays du monde, dits pays tiers non associés. À ce titre, de nouvelles actions permettent la mise en œuvre de projets de plus petite échelle, pour se lancer dans le programme.

Ainsi, les actions préparatoires pour le master conjoint Erasmus Mundus financent la conception de ces cursus de haut niveau portés par des consortia internationaux. Les établissements français se sont très bien saisis de cette nouvelle opportunité avec 12 candidatures françaises dont 10 sélectionnées. De même, les primo-demandeurs et les établissements moins expérimentés dans le programme peuvent désormais s'engager dans des projets de renforcement des capacités d'ampleur plus réduite, dans l'objectif de soutenir la modernisation et l'internationalisation de l'enseignement supérieur des pays tiers non associés. Cette action nouvelle a peu été mobilisée, notamment en Afrique subsaharienne, avec seulement 16 candidatures pour 27 projets finançables. Rappelons aussi que le nouveau programme offre la possibilité aux établissements de mobiliser jusqu'à 20% de leur budget alloué à la mobilité intra-européenne pour financer des mobilités hors Europe.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ces nouvelles possibilités ?

C.B. En 2022, nous avons continué d'accompagner l'ouverture des actions de dimension internationale au secteur de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP). Tout comme les établissements d'enseignement supérieur, les organismes accrédités sur l'EFP peuvent eux aussi fléchir 20 % de leurs financements vers des pays tiers non associés au programme. Une opportunité dont les porteurs de projets du secteur se sont emparés, puisque les mobilités à l'international financées ont bondi de 85 % entre l'appel à propositions 2021 et celui de 2022, passant de 955 mobilités financées en 2021 à 1 769 en 2022. En outre, depuis l'appel à propositions 2022, les organismes de l'EFP ont également accès aux projets de renforcement des capacités. Cependant, à la différence des projets de l'enseignement supérieur, le coordinateur doit être originaire d'un État membre de l'UE ou d'un pays tiers associé au programme. Parmi les 121 candidatures déposées, 58 projets ont été financés en 2022 dont deux sont coordonnés par un organisme français et trois associent un établissement français.

Pouvez-vous citer quelques tendances saillantes en 2022 concernant l'enseignement supérieur ?

M.B. La mobilité internationale soutenue par les fonds de la politique extérieure, auparavant connue sous le nom de « Mobilité internationale de crédits », a fait son retour en 2022. Un dixième du budget européen lui est consacré,

« De nouvelles possibilités dans le cadre de la dimension internationale du programme »



soit 23 M€. Et la France est particulièrement active sur cette action, avec une demande à hauteur de 83 M€ pour des mobilités vers et au départ de 87 pays. Notre pays reste également leader sur l'action Erasmus Mundus pour des masters internationaux d'excellence. En 2022, sur 30 masters sélectionnés au niveau européen, 6 sont coordonnés par des établissements français. En ce qui concerne les projets de renforcement des capacités, la France est moins présente. En revanche, on constate que les pays tiers non associés se sont bien saisi de la nouvelle possibilité qui leur est donnée de se positionner comme coordinateurs de projet sur cette action.

Quelles sont les zones géographiques qui ont été privilégiées pour la mise en œuvre d'actions de mobilité et de coopération internationale ?

C.B. Chaque zone géographique dispose d'une enveloppe dédiée, elle-même découpée par action Erasmus+. Deux d'entre elles sont prioritaires et ont vu leur budget augmenter significativement sur la période 2021-2027 : l'Afrique subsaharienne, et les Balkans au titre de la politique de pré-adhésion à l'Union européenne. Ajoutons à cela le soutien à l'Ukraine, très présent dans le cadre de la dimension internationale du programme.

L'objectif de la dimension internationale d'Erasmus+ est de renforcer l'attractivité de l'espace européen de l'éducation, la confiance mutuelle et la compréhension interculturelle. Il s'agit aussi de positionner l'Union européenne comme acteur mondial.



> Accédez aux résultats complets de l'appel à propositions 2022 des actions Erasmus+ de dimension internationale :

Quelles actions l'agence mène-t-elle pour soutenir les différentes priorités et nouveautés en 2022 ?

M.B. Sur ce sujet, il est important de souligner notre travail conjoint avec le réseau diplomatique et consulaire français, allié essentiel pour faire connaître Erasmus+ dans le monde entier et mettre en relation de futurs partenaires. Nous continuons de renforcer nos actions de sensibilisation auprès de ce réseau. Notre « Kit Erasmus+ Ambassade », qui permet une compréhension rapide du programme, a été actualisé en 2022 et largement diffusé dans le cadre de sessions d'information auprès des rédacteurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), des attachés de coopération universitaire et scientifique, ainsi que des conseillers de coopération et d'action culturelle des postes diplomatiques.

C.B. En 2023, l'agence prévoit d'actualiser ce kit Erasmus+ et de l'élargir au secteur de l'enseignement et de la formation professionnels avec pour cible principale les attachés de coopération éducative et linguistique. Nous envisageons déjà l'organisation d'ateliers de sensibilisation au programme, par exemple lors d'événements organisés par l'Institut français.

M.B. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec le MEAE. Parmi les événements phares de 2022, l'agence a organisé avec ce ministère un séminaire de contacts à Tirana (Albanie), les 22 et 23 novembre, en collaboration avec les ambassades françaises d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, du Kosovo, du Monténégro, et nos collègues du Bureau Erasmus+ de ces pays. Une trentaine d'établissements d'enseignement supérieur français y ont rencontré leurs homologues des Balkans occidentaux.



L'ENSEIGNEMENT DANS LE SECTEUR DE LA CULTURE



*Interview d'Annabel Vuillier-Cools,
conseillère technique*

Les établissements d'enseignement artistique et culturel sont-ils nombreux à participer au programme Erasmus+ ?

Ils sont de plus en plus à se saisir des opportunités offertes par le programme ! En 2018, nous avons signé une convention avec le ministère de la Culture pour promouvoir Erasmus+ auprès des établissements qui sont sous sa tutelle. Les résultats sont là : sur 99 établissements, 89 sont aujourd'hui détenteurs d'une charte Erasmus+, contre 74 en 2014. Ce secteur est vaste puisqu'il regroupe beaucoup d'établissements, dont des structures de taille plus modeste - tels les lycées délivrant le diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE) - qui montent en puissance.

« Nous avons développé nos liens avec de nouveaux réseaux pour toucher davantage d'acteurs de l'enseignement artistique et culturel »

Qu'a fait l'agence en 2022 pour inciter de nouveaux établissements à se lancer dans l'aventure Erasmus+ ?

Nous avons notamment développé des liens avec de nouveaux réseaux. Par exemple, l'agence a animé une formation auprès des adhérents de la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles des collectivités territoriales (FNADAC), qui a réuni 80 participants ! Nous avons aussi participé à un webinaire spécialement dédié aux acteurs culturels pour le Réseau rural français. Organisé en partenariat avec le ministère de la Culture, celui-ci était co-animé avec Relai Culture Europe, point de contact français pour Europe Créative, programme de l'UE dédié aux secteurs culturels, créatifs et audiovisuels. De manière générale, nous avons travaillé en synergie avec d'autres programmes européens pour mutualiser nos réseaux.

Par ailleurs, nous avons poursuivi notre accompagnement du groupe de développeurs Erasmus+ « Culture ».

Qui sont ces développeurs et comment les avez-vous accompagnés ?

Créé dans le cadre de la convention qui nous lie au ministère de la Culture, ce groupe s'empare des sujets Erasmus+ au bénéfice des établissements et diffuse les informations sur le programme. Il compte des représentants de structures diverses : établissements du ministère, associations... Un représentant du Centre national de la musique (CNM) est récemment venu rejoindre leurs rangs. En 2022, comme chaque année, nous avons organisé deux rencontres de développeurs : l'une en juillet, orientée sur les quatre priorités du programme ; la seconde en décembre, sur les outils et plateformes vers lesquels ils peuvent orienter les candidats.

L'ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS



Interview de Maude Sire, responsable du pôle relais et appuis à la promotion du département promotion

Comment l'agence accompagne-t-elle les structures vers un dépôt de projet ?

Une partie de l'action de notre département consiste à faire connaître le programme à de nouvelles structures et à leur donner envie. Nous intervenons dans des réunions d'information et de promotion organisées par l'agence elle-même, et lorsque nous sommes conviés lors de congrès ou de salons, en partenariat avec des têtes de réseau... Nous sommes aussi très sollicités pour des interventions à distance : visio, plateaux TV, webradio, conférences hybrides... Le site Internet de l'agence participe de ce premier niveau d'information.

Nous orientons les structures intéressées vers le cycle d'accompagnement de l'agence : « Prêts pour Erasmus+ ! ». Ces webinaires permettent de bénéficier de conseils personnalisés et de ressources. La plateforme « Mon projet Erasmus+ », quant à elle, rassemble des informations relatives au dépôt de projet et donne accès au formulaire de candidature.

Pour démultiplier ses actions de promotion, l'agence s'appuie notamment sur les développeurs Erasmus+. Quelles nouveautés en 2022 ?

Cette communauté rassemble des professionnels issus d'institutions diverses, dont la mission est d'informer sur les opportunités de financements européens ou internationaux partout sur le territoire. Nous mettons à leur disposition des outils, via notamment une plateforme dédiée, organisons pour eux des ateliers d'échanges de pratiques, et les formons pour qu'ils

« Notre cycle de webinaires 'Prêts pour Erasmus+ !' permet de bénéficier de conseils personnalisés et de ressources »

puissent accompagner les candidats sur le programme. En 2022, nous basculons sur un réseau restructuré et resserré, avec une division claire entre les relais dont la mission relève de l'information et ceux qui peuvent accompagner au montage de projet.

L'effet démultiplicateur passe aussi par le développement de sessions de formation de formateurs, souvent à la demande de têtes de réseau : enseignants référents pour l'action européenne et internationale (ERAEL), référents des Maisons familiales et rurales (MFR)... Pour la 2^{ème} année, en partenariat avec l'association EuroApp Mobility et nos réseaux partenaires (CCI France, CMA France, MFR, CCCA-BTP, UIMM...), nous mettons en œuvre des sessions de formation pour les référents mobilité dans les cursus en apprentissage des CFA, soit près d'une centaine de référents formés sur 35 heures.

Comment aidez-vous les structures à trouver des partenaires pour leurs projets ?

En plus des plateformes EPALE et eTwinning, qui permettent aux acteurs des secteurs de l'éducation des adultes et de l'enseignement scolaire de faire une recherche de partenaires, il existe une autre solution pour trouver des partenaires européens : les rencontres européennes Erasmus+ organisées par les agences Erasmus+.

...

...

Il s'agit de séminaires de contact ou de conférences qui permettent à des délégations d'assister à des activités organisées par d'autres agences européennes Erasmus+. Une bonne opportunité pour les structures primo-demandeuses de rencontrer de futurs partenaires, d'élargir leur réseau et de s'informer sur des thématiques phares du programme.

L'année 2022 a été marquée par un retour du présentiel et par une appétence forte : nous avons reçu 400 candidatures ! Ce sont 72 Français qui ont pu assister à ces rencontres en Europe en 2022 et notre objectif est d'augmenter leur nombre en 2023. L'agence a par ailleurs prévu d'organiser quatre rencontres européennes Erasmus+ en 2023 pour accueillir à son tour des participants européens envoyés par les autres agences Erasmus+.

> Découvrez le dépliant « EPALE, réseau des acteurs pour la formation des adultes en Europe » :



EXEMPLE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES



*Interview d'Estelle Duprat,
ingénieure de promotion « éducation des adultes »*



> Accédez au dépliant « Erasmus+ : formation et insertion des adultes » :

L'agence a conçu pour les candidats du secteur de l'éducation des adultes un parcours très individualisé. C'est essentiel, car ces structures sont toutes différentes. Elles disposent généralement de ressources humaines et financières limitées, et ont donc besoin d'être bien accompagnées. Dans un premier temps, nous leur proposons de s'autoformer sur le programme via quatre webinaires « Outils et ressources pour déposer un projet Erasmus+ éducation des adultes ». Pour approfondir et mieux comprendre les possibilités offertes par Erasmus+, des sessions de questions-réponses en ligne sont organisées chaque mois, auxquelles les candidats peuvent s'inscrire gratuitement via le site de l'agence (rubrique agenda). Ces sessions ont lieu en petit comité afin d'avoir un vrai temps d'échange.

L'étape suivante consiste à passer de l'idée au projet. Tous les ans depuis 2019,

« Des ateliers d'écriture pour passer de l'idée au projet Erasmus+ »

l'agence organise, début décembre, des ateliers d'écriture de projets, en présentiel, pour les primo-demandeurs. En 2022, sept ateliers ont eu lieu simultanément dans sept villes de sept régions - Aix-en-Provence, Bordeaux, Dijon, Lorient, Nancy, Paris et Toulouse - en partenariat avec le réseau des développeurs Erasmus+. Cette année, 98 personnes se sont inscrites, soit 60 % de plus qu'en 2021 ! Les résultats de cette action d'accompagnement sont encourageants : 60 % des participants aux ateliers candidaient à l'appel à propositions suivant et 80 % des projets ainsi déposés sont sélectionnés et financés.

L'ACCOMPAGNEMENT des candidats en 2022

1

département dédié :
le département promotion

4

pôles

31

agents

31



webinaires

produits pour le cycle
d'accompagnement
« Prêts pour Erasmus+ »

7

ateliers d'écriture
de projets éducation
des adultes organisés

128

interventions,
en présentiel ou en ligne,
dans des réunions d'information
ou des événements de promotion

12



animateurs formés
à l'accompagnement des
candidats pour passer de
l'idée à un projet Erasmus+
sur le secteur de
l'éducation des adultes

20

participations

à des Rencontres européennes Erasmus+ (dont la conférence annuelle de l'agence)

120 participants français
et 90 participants
européens à la conférence annuelle

72 participants français
à des rencontres
organisées en Europe

58



nouvelles ressources
pédagogiques
mises à la disposition des
développeurs Erasmus+

26

activités proposées
en visioconférence aux
développeurs Erasmus+
(4 ateliers, 16 live cafés et
6 rendez-vous experts pour
627 participants et 546 vues
en replay)

11



numéros de la
lettre d'information
des développeurs
Erasmus+ diffusés
(avec un taux d'ouverture
moyen de 100 %)





L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



*Interview de Corinne Le Fay-Souloy,
conseillère technique*

« L'enseignement agricole est fortement mobilisé et conscient des opportunités offertes par Erasmus+ »

Les établissements d'enseignement agricole sont-ils nombreux à participer au programme Erasmus+ ?

L'enseignement agricole est fortement mobilisé et conscient des opportunités offertes par Erasmus+ à ses apprenants. Rappelons que la participation à des actions de coopération internationale figure parmi ses cinq grandes missions ! Ainsi, sur la programmation 2014-2020, les apprenants de l'enseignement agricole ont représenté près d'un tiers des départs en mobilité dans l'enseignement et la formation professionnels.

Qu'a fait l'agence en 2022 pour inciter de nouveaux établissements à se lancer dans l'aventure Erasmus+ ?

L'agence intervient en appui du ministère de l'Agriculture dans la stratégie d'ouverture internationale de ses établissements. Ainsi, nous accompagnons actuellement le chantier de semestrialisation des cursus courts de l'enseignement supérieur, qui va permettre de simplifier la reconnaissance académique des séjours apprenants à l'étranger.

Nous intervenons également pour former les référents mobilité des centres de formation agricole, mais aussi le personnel enseignant. Et pour la première fois, nous sommes intervenus en 2022 auprès des directions d'établissements afin qu'elles soient motrices dans le développement de projets européens. Pour mener à bien ces activités, nous travaillons en partenariat avec AgroSup Dijon et l'ENSFEA (École nationale de formation de l'enseignement agricole).

Enfin, pour faire connaître les opportunités du programme aux jeunes et aux familles des territoires ruraux, un Prix Erasmus+ de l'enseignement agricole a été remis pour la première fois, lors du Salon de l'Agriculture, en mars 2022.

Pouvez-vous déjà mesurer l'impact de ces opérations ?

De nouveaux consortiums se sont formés dernièrement, et les demandes d'accréditation augmentent. Ce sont des signes encourageants. La montée en puissance du programme représente une opportunité pour l'enseignement agricole. C'est un enjeu d'inclusion, les jeunes ruraux étant plus enclins à se sentir éloignés de la mobilité. Or, ils rentrent souvent de mobilité Erasmus+ avec un projet professionnel construit et l'envie de poursuivre leurs études !

> Accédez à l'étude sur les consortiums de mobilité Erasmus+ (Notes de l'Observatoire n°20) :



L'ACTIVITÉ COMMUNICATION

en quelques chiffres

Avec les 35 ans du programme, la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) et l'Année européenne de la jeunesse, l'activité communication de l'agence a été très dense en 2022.

11
AGENTS



1

service dédié
la mission information,
communication
et valorisation

1

**coordination
européenne
des #ErasmusDays**



63 millions de contacts
touchés sur les réseaux sociaux
et via les médias

6 295 évènements
organisés dans 58 pays



1

Site d'information
205 publications
400 000 visiteurs
1 000 000 pages consultées



1

Newsletter
35 000 abonnés
1 nouvelle formule
9 numéros parus

RETROUVEZ LA MÉDIATHÈQUE ERASMUS+

agence.erasmusplus.fr/mediatheque

- Etudes, bilans & rapports
- Guides & tutoriels
- Infos & données publiques
- Supports de communication



32
publications « print » éditées



2 900
articles et reportages

dans la presse
Soit 372 millions de contacts
Et 4 M€ d'équivalent en achat
d'espaces publicitaires



PARTIE 4



L'ACCOMPAGNEMENT
DES PROJETS

UN SOUTIEN À CHACUNE DES ÉTAPES DE VIE DES PROJETS



*Interview de Jérôme Broustaut,
responsable de la mission qualité et performance*

**« Le cycle de vie
d'un projet [...] se décompose en
quatre grandes
phases :
la sélection, la
contractualisation,
la mise en œuvre
et les contrôles »**

Qu'est-ce que le cycle de vie d'un projet ? Quelles en sont les grandes étapes ?

Le cycle de vie d'un projet est identique pour tous les programmes européens, et se décompose en quatre grandes phases : la sélection, la contractualisation, la mise en œuvre et les contrôles. Ces étapes et toutes les règles afférentes s'appliquent à tous les bénéficiaires.

La phase de sélection consiste à examiner les candidatures envoyées en réponse à un appel à propositions et à choisir lesquelles feront l'objet d'une subvention. Pour évaluer la pertinence des candidatures, l'agence est assistée d'évaluateurs indépendants. Les décisions et les montants attribués sont publiés à compter de juin. Les projets sélectionnés font alors l'objet d'une contractualisation avec l'agence, à l'issue de laquelle, en règle générale, 80 % de leur subvention leur est versée.

Selon la nature du projet, la phase de mise en œuvre peut s'échelonner sur 1 à 3 ans. Durant cette période, le département gestion des projets met en œuvre un accompagnement pour chaque bénéficiaire sur les plans technique, administratif et qualitatif, afin de l'aider à répondre aux exigences du programme. À l'issue, un rapport final est remis, lequel est évalué par le département contrôle et évaluation des projets. Un échantillon de structures bénéficiaires fait également l'objet de contrôles approfondis. Cette phase de contrôle des rapports est capitale pour vérifier que les activités prévues ont été réalisées et les fonds dépensés selon les règles. A l'issue du résultat de ces contrôles, le solde de la subvention est versé, en tout ou partie selon la qualité finale.

CYCLE DE VIE des projets





LES TENDANCES GÉNÉRALES DE L'APPEL À PROJETS 2022



Interview de Bastien Lambert, conseiller technique au département gestion des projets, et de Jean Bassaler-Merpillat, directeur

« En 2022, on observe une grande appétence pour la mobilité, en particulier dans le secteur de l'enseignement scolaire »

> Pour accéder aux résultats complets de l'appel à projets 2022, scannez ce code :



Comment qualifieriez-vous l'année 2022 ?

J.B-M. Cette année marque la pleine installation du programme 2021-2027. Après une mise en place qui a nécessité des ajustements, nous retrouvons des niveaux de financement supérieurs à ceux que nous connaissions à la fin de la programmation précédente.

Quelles sont les tendances qui se dégagent des réponses à l'appel à propositions ?

J.B-M. On observe une grande appétence pour la mobilité, le nombre total de demandes ayant augmenté d'un tiers. C'est particulièrement le cas dans le secteur de l'enseignement scolaire, pour lequel les candidatures à l'accréditation enregistrent une progression de 117 % ! Cette tendance remonte à la publication du rapport de la députée européenne Ilana Cicurel, « Faire de l'École le cœur battant de l'Europe » (2021), en faveur du renforcement de la dimension européenne dans l'éducation. De plus, dans la droite ligne des volontés exprimées par le Président de la République, les ministres de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - d'abord Jean-Michel Blanquer, et aujourd'hui Pap Ndiaye - ont mis en place des politiques favorables à l'ouverture internationale des établissements. Par exemple, une mobilité longue au lycée peut désormais être reconnue et prise en compte dans les cursus !

B.L. Ajoutons que la structuration du nouveau programme est attractive. Le dispositif de l'accréditation constitue un allègement administratif important : celui-ci ouvre le droit à un financement garanti sur toute la durée de la programmation, selon des modalités allégées. Les candidatures aux projets de mobilité de courte durée, autre nouveauté du programme, ont également connu une forte croissance en 2022, là encore particulièrement dans l'enseignement scolaire. Un moyen pour des structures novices en matière de mobilité internationale - hors enseignement supérieur - de se lancer dans le programme Erasmus+.

Les autres secteurs éducatifs couverts par le programme ont-ils la même appétence pour la mobilité ?

B.L. On note une légère progression dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP), mais celle-ci est loin d'être aussi forte que dans le secteur scolaire.

J.B-M Si le nombre de demandes reste important dans ce secteur, et bien supérieur aux financements disponibles, l'EFP est en train de passer derrière l'enseignement scolaire - l'enseignement supérieur restant à la première place. Enfin, il reste une marge de progression en ce qui concerne l'éducation des adultes. Malgré un important travail de promotion, les candidatures déposées sont peu nombreuses au regard des crédits alloués. Les structures, souvent des associations qui n'ont pas de personnel dédié à leur stratégie internationale, ne se sont pas encore pleinement saisies des opportunités offertes par le programme.

L'agence finance également des partenariats. Suscitent-ils le même engouement ?

B.L. Les candidatures pour les projets de partenariat restent relativement stables. Nous en avons eu 442 en 2022.

Les écarts entre demandes et budget sont-ils toujours aussi importants ?

J. B-M. Comme chaque année, nous avons plus de demandes que de possibilités de financement. Les crédits vont croître, puisque le budget a presque doublé sur la programmation, mais pour l'heure, cette augmentation n'est pas encore effective. Nous restons donc dans cette situation d'une demande supérieure à l'offre.

B.L. Toutes actions et secteurs confondus, nous avons un taux de satisfaction des demandes d'environ 60%. Un ratio qui reste à peu près constant par rapport aux années précédentes.

Cette année a été marquée par le conflit en Ukraine, qu'avez-vous mis en place ?

J. B-M. La Commission européenne a été réactive en adaptant le programme Erasmus+ afin de venir en aide à l'Ukraine. Par exemple, dans l'enseignement supérieur, il a été possible, sur les fonds des mobilités prévues, d'octroyer des bourses avec des suppléments inclusion à des étudiants ukrainiens réfugiés.



+ 39%

de candidatures
reçues



+ 30 %

de candidatures
financées
par rapport à 2021

B.L. Des possibilités ont également été ouvertes pour la prise en charge d'accompagnateurs, dans l'objectif de favoriser la scolarisation des élèves.

J.B-M. La France a une tradition d'accueil de populations allophones, notamment dans l'enseignement scolaire qui propose déjà de nombreux dispositifs. Erasmus+ est donc venu ajouter des aides pour accompagner ceux qui en ont eu besoin.

Quelles sont les autres faits notables de 2022 ?

B.L. Le vivier d'évaluateurs externes chargés d'apprécier la valeur qualitative des candidatures aux appels à proposition a été considérablement élargi. Nous avons créé une cellule évaluation au sein de notre département pour gérer et centraliser le processus évaluatif, et prévoyons de mettre en place un processus de recrutement agile pour répondre au fil de l'eau aux besoins liés à la montée en charge du programme.

2022 est aussi l'année du retour de l'action clé « mobilité des étudiants et personnels de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure de l'Union européenne », mise en suspens en 2021. L'opportunité pour des structures d'élargir leur champ d'action en organisant des mobilités vers et depuis des pays tiers non associés au programme.

J. B-M. Enfin, il faut saluer le travail formidable de notre équipe. Malgré l'augmentation de la charge de travail et des difficultés d'ordre technique liés aux outils informatiques, les contractualisations et les versements des crédits ont été effectués dans les temps.



1

service dédié :
**la mission qualité
et performance**



4

agents



4

audits accueillis

1

audit interne mené



1

*projet de Learning
management system
(en vue de la création
de contenus de formation
« accompagnement
des projets »
en 2023)*

LA DÉMARCHE QUALITÉ



*Interview de Vincent Nyoma,
chargé de la qualité et de la performance*

Quel est le rôle de la mission qualité et performance ?

Notre service peut être défini comme une tour de contrôle qui s'assure du respect des règles de bonne gestion du programme Erasmus+. Pour l'ensemble de ses activités, l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation – comme les autres agences nationales Erasmus+ – est tenue de respecter le cadre d'intervention fixé par la Commission européenne. La mission qualité et performance est ainsi chargée de produire la documentation interne décrivant les différents processus métiers et procédures internes, à destination de l'ensemble des services de l'agence. Tous sont concernés : les activités cœur de métier mais aussi les services support.

« La mission qualité et performance, tour de contrôle qui s'assure du respect des règles de bonne gestion du programme Erasmus+ »

Nous mettons également en œuvre le système de contrôle interne. Nous enregistrons les écarts qui persistent entre la pratique et la règle, dans une optique d'amélioration continue, et identifions les risques liés aux différentes activités. À une alerte de notre part – par exemple si nous mettons le doigt sur un risque de fraude à la subvention – répond la mise en place de mesures adéquates et d'une procédure de contrôle renforcée. Cette résolution des problèmes en interne est un point d'attention lors des audits réguliers dont l'agence fait l'objet – notamment par l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche et par un organisme d'audit indépendant mandaté par la Commission européenne.

Enfin, nous produisons également des indicateurs internes, données chiffrées et analyses qui permettent de mesurer la performance du programme. Ceux-ci constituent des outils d'aide à la décision et au pilotage.

Comment votre mission a-t-elle contribué à améliorer encore la qualité de l'accompagnement des projets en 2022 ?

En 2022, notre mission a recruté une ingénieure de formation, dont la tâche est de mettre en œuvre des parcours en e-learning. Le premier volet de ce travail s'adresse aux personnels de l'agence. L'objectif sera de renforcer leur connaissance du programme, toujours au service de la qualité des projets. Ce parcours devrait être opérationnel courant 2023. Le second volet sera destiné aux structures bénéficiaires : dans un contexte de montée en charge des financements, il s'agit d'alléger la part d'accompagnement humain en fournissant un socle de connaissances minimal sur le programme aux porteurs de projets qui débutent.

LA SÉLECTION DES CANDIDATURES



Interview de Félix Tran, ingénieur d'accompagnement des porteurs de projets au département gestion des projets

Comment se déroule le processus de sélection des candidatures ?

Après réception des candidatures, le département gestion des projets effectue une pré-analyse pour écarter celles qui ne sont pas conformes aux règles administratives ; les pièces manquantes étant le principal motif d'inéligibilité. Nous organisons ensuite des sessions d'évaluation. Dans ce cadre, les dossiers éligibles sont confiés à des évaluateurs indépendants, chargés d'expertiser leur conformité et leur qualité au regard des priorités et règles du programme.

Comment recrutez-vous les évaluateurs ?

Ils sont recrutés par l'agence par le biais d'appels à candidatures. En 2021, un appel a été lancé via son site Internet pour enrichir le vivier existant et répondre à l'afflux de dossiers lié au succès croissant du programme. Sur plus de 1 500 candidatures, environ 280 ont été retenues ! Les profils recherchés sont ceux avec une expertise dans le secteur de l'éducation et de la formation et avec de bonnes compétences linguistiques. Le dernier appel à candidatures a par ailleurs permis d'élargir davantage la diversité des profils : consultants, agents d'administrations ou encore jeunes diplômés qui trouvent avec Erasmus+ une première expérience concrète de l'évaluation de projets.

Comment travaillez-vous avec les évaluateurs ?

Nous orchestrons leur formation, dont le déroulement a été récemment revu. Celle-ci comprend notamment une session de travail autour d'une candidature test anonymisée. Nous mettons également à leur disposition tous les outils nécessaires sur une plateforme dédiée (grilles d'évaluation, critères de notation, tutoriels...).

« Les experts référents sont de vraies ressources dans l'évaluation des candidatures »

Les sessions d'évaluation en elles-mêmes durent environ un mois. En fonction de l'action clé concernée, chaque candidature est évaluée par un ou deux évaluateurs, eux-mêmes supervisés par un expert référent dont le rôle est de sécuriser le processus, tout en assurant l'harmonisation des notations. Ces experts référents sont des personnes aguerries, qui connaissent bien l'agence. Nous nous appuyons beaucoup sur eux. Ils sont pour nous de vraies ressources, presque des collègues !

LA SÉLECTION DES PROJETS EN 2022

1

DÉPARTEMENT DÉDIÉ :
LE DÉPARTEMENT GESTION DES PROJETS



3

POLES

46

AGENTS



1 666

CANDIDATURES ÉVALUÉES

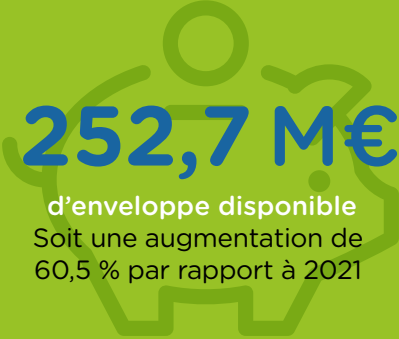


476

ÉVALUATEURS MOBILISÉS

LA SÉLECTION 2022 des projets de mobilité

(ACTION CLÉ 1)



252,7 M€

d'enveloppe disponible
Soit une augmentation de
60,5 % par rapport à 2021

1 593

demandes de
financement
sélectionnées
(demandes déposées
par une structure
accréditée
ou un établissement
charté - ECHE)



145

projets de mobilité de
courte durée financés



136 135

mobilités individuelles
financées

Soit une augmentation de
52,6 % par rapport à 2021
(89 183)



63 052

mobilités d'étudiants financées

Soit une augmentation de 58,1 %
par rapport à 2021 (39 881)



25 366

mobilités d'élèves
financées

Soit une augmentation de
165 % par rapport à 2021
(9 571)



23 139

mobilités d'apprenants de
l'enseignement et formation
professionnels financées

Dont 1 265 pour des mobilités
de longue durée (ErasmusPro)
Soit une augmentation de 37 %
par rapport à 2021 (18 510)

369

mobilités d'apprenants adultes financées

Soit une augmentation de

151 %

par rapport à 2021 (147)





Ils témoignent

de la plus-value des mobilités



Témoignage de Nicolas Simon,
responsable du département
« offre de services internationale »
à la direction « Europe et relations
internationales » de Pôle emploi.

« Chaque année, Pôle emploi offre l'opportunité à plus de 500 demandeurs d'emploi de bénéficier d'une mobilité en Europe d'une durée de 3 à 6 mois, grâce au programme Erasmus+. Ils peuvent ainsi vivre une expérience à l'étranger et enrichir leur parcours professionnel, tout en renforçant leurs compétences linguistiques.

Erasmus+ est ouvert à tous les demandeurs d'emploi, quels que soient leur profil professionnel, leur niveau de formation et leur âge. Tous les pays européens et tous les secteurs d'activité sont couverts. Cette expérience vise à accélérer l'insertion professionnelle des candidats, ou encore à remobiliser les publics éloignés de l'emploi. C'est un tremplin : près de 60 % des bénéficiaires ont trouvé, dans les 6 mois qui suivent leur mobilité, un emploi ou une formation en lien avec leur projet professionnel. Car ce stage permet au candidat de développer un savoir-être et un savoir-faire valorisés par les employeurs : l'adaptabilité, la confiance en soi, les aptitudes relationnelles dans un environnement multiculturel... Des compétences qui lui permettra d'aspirer à des projets professionnels plus ambitieux. »



Témoignage d'Evangéline,
diplômée du Master « Innovation et
Biotechnologies » délivré par CAF des
Sciences - Sorbonne Université.
Elle est partie en stage au Danemark pendant
11 mois et a trouvé un emploi très rapidement
à son retour de mobilité.

« Malgré mon envie d'expérimenter la vie à l'étranger, je n'avais jamais eu cette occasion jusqu'à ce que j'intègre le CFA des Sciences. La perspective d'avoir la possibilité de profiter du projet Erasmus+ « Movil'App » a d'ailleurs été une motivation supplémentaire dans mes choix d'orientation.

A l'issue de ma formation que j'ai suivie par voie d'apprentissage, j'ai bénéficié de deux mobilités Erasmus+ successives sur une période de onze mois. Je suis partie en stage au sein d'une start-up dans le domaine de la biologie moléculaire située à Copenhague, au Danemark. Les missions qui m'ont été confiées visaient à créer des cellules souches productrices de vitamines : une application concrète des compétences développées durant ma formation. Je suis très satisfaite de mon expérience Erasmus+ : elle a élargi mon horizon et m'a offert l'opportunité d'intégrer une entreprise qui correspond parfaitement au domaine dans lequel je souhaitais poursuivre ma carrière. Et l'opportunité de rester onze mois au lieu de six a été l'occasion de participer à des projets très différents bien que complémentaires, et de conforter mon projet professionnel. A mon retour de mobilité, j'ai pu trouver un emploi en tant qu'ingénieur d'étude en biologie moléculaire au sein d'une entreprise française de biotechnologie. »



> Accédez à l'étude sur les apports de la mobilité Erasmus+ (Notes de l'Observatoire n°19) :





LES ACCRÉDITATIONS ET LES CHARTES ERASMUS+



*Interview de Romain Lesueur,
ingénieur d'accompagnement des porteurs de projets
au pôle mobilité du département gestion des projets*

« Notre pôle développe progressivement son action de suivi de la mise en œuvre des accréditations »

Avec le nouveau programme, les porteurs de projets de mobilité des secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et formation professionnels, et de l'éducation des adultes ont la possibilité de demander une accréditation Erasmus+. Quel retour avez-vous de leur part ?

Le dispositif de l'accréditation, mis en place avec la programmation 2021-2027, est devenu la principale voie d'accès aux financements de mobilités Erasmus+ pour ces secteurs, en particulier pour les organismes qui souhaitent s'engager sur le long terme. Une candidature retenue leur permet ensuite de bénéficier d'un accès simplifié à des financements, sur toute la durée du programme. Ce système est porteur d'opportunités, d'autant que dans le même temps, les possibilités offertes par le programme se sont enrichies. Par exemple, la mobilité des élèves du secteur de l'enseignement scolaire ou celle des apprenants du secteur de l'éducation des adultes est dorénavant possible dans le cadre de l'action clé 1. Nous avons observé un engouement pour l'accréditation dès le départ, puisque l'agence a reçu un nombre important de candidatures lors du premier appel à propositions. Et ce succès ne s'est pas démenti en 2022 ! En parallèle, nous ressentons une attente d'accompagnement de la part des organismes accrédités.

Pourquoi cette attente d'accompagnement et comment le département gestion des projets compte-t-il y répondre ?

Les bénéficiaires ont besoin de s'approprier ce fonctionnement, et les autres nouveautés qui l'accompagnent : nouvelles règles de gestion de la subvention, nouveaux outils comme la plateforme *Beneficiary Module*...

En plus de nos activités d'appui existantes - réponse aux sollicitations, élaboration de guides et de parcours pédagogiques, animation d'ateliers thématiques... - notre pôle développe progressivement son action de suivi de la mise en œuvre des accréditations. Pour cela, nous nous appuyons notamment sur une cartographie des risques élaborée en interne, et sur un travail d'analyse du profil des organismes accrédités. Ce chantier va se poursuivre et s'articulera avec les instructions que va nous fournir la Commission européenne, notamment en ce qui concerne le schéma de *reporting*. Un de nos principaux défis est de maintenir la qualité de notre suivi et de notre accompagnement face à l'augmentation du nombre d'accréditations.

> Visionnez la vidéo Europass
« Les bénéfices d'une mobilité
Erasmus+ » :



ACCREDITATION ERASMUS+

Enseignement scolaire /
Enseignement et formation professionnels /
Education des adultes



547

demandes d'accréditations
ont été retenues

Sur les 835 déposées



70%
des accréditations
sélectionnées relèvent
de l'enseignement scolaire

27%

de l'enseignement
et formation
professionnels

3%

de l'éducation
des adultes

AU TOTAL

1 465+

structures françaises sont titulaires
d'une accréditation Erasmus+

CHARTER ERASMUS+ (ECHE)

Enseignement supérieur

1 336

établissements français
ont une charte Erasmus+



> Accédez aux résultats complets
de l'appel à projets 2022 :



LE SUIVI DES PROJETS



Interview de Noémie Hilpiper,
ingénieure d'accompagnement des porteurs de projets
au pôle partenariats du département gestion des projets

Comment accompagnez-vous les porteurs de projets ?

Mon rôle est de les aiguiller sur les aspects administratifs et techniques pendant toute la durée de leur projet : de la soumission de la candidature à la remise du rapport final. Une partie importante de mon travail consiste à les accompagner en répondant à leurs questions sur l'éligibilité de certaines dépenses, sur l'utilisation des plateformes ou encore en leur apportant des conseils qualitatifs afin qu'ils continuent de respecter les règles et les priorités du programme. J'ai la charge d'un portefeuille d'environ 150 porteurs de projets.

Notre département organise, en présentiel, des ateliers de lancement à l'attention des porteurs pour les former, dès la sélection de leur projet, ainsi que des sessions de questions-réponses en ligne. En complément, nous produisons des supports informatifs, comme des guides, des kits, ou encore des modules de formation virtuels.

Quels sont les outils que vous utilisez pour communiquer avec les porteurs de projets ?

L'outil privilégié pour le suivi et l'accompagnement est la plateforme MonProjetErasmus+. Les porteurs communiquent avec mes collègues et moi via la messagerie de leur espace privé. Ils y retrouvent aussi l'historique et les documents liés à la vie de leur projet.

« Mon rôle est d'accompagner les porteurs pour assurer la qualité de mise en œuvre de leur projet »

Lorsqu'il est nécessaire d'approfondir certaines questions, nous organisons des entretiens téléphoniques ou des visioconférences. Nous pouvons aussi réaliser des visites sur site. Tous ces échanges rassurent les porteurs et les aident à s'orienter. Certains d'entre eux nous sollicitent régulièrement et l'on finit par bien les connaître !

Les recommandations et les pistes d'amélioration que vous formulez à mi-parcours, au moment des rapports intermédiaires, contribuent-elles à améliorer la qualité des projets ?

Absolument ! Nos contacts avec les porteurs permettent de détecter au plus tôt d'éventuelles irrégularités pour corriger le tir. Or, il y a des porteurs qui ne nous contactent jamais ! Ce travail à mi-parcours évite donc de découvrir des problèmes à la toute fin du processus. Même pour les projets courts, qui ne demandent pas de rapport intermédiaire, nous effectuons un *monitoring* via des questionnaires. Pour les porteurs de projets, cet exercice est aussi l'occasion de prendre du recul et de préparer leur rapport final.

LE SUIVI DES PROJETS EN 2022



6 200

APPELS TÉLÉPHONIQUES
TRAITÉS

42 500

DEMANDES MAILS TRAITÉES



1 182

RAPPORTS INTERMÉDIAIRES
ANALYSÉS



2

VISITES DE SUIVI RÉALISÉES



LA SÉLECTION 2022 des projets de partenariats

(ACTION CLÉ 2)



443

candidatures déposées

Dont 55 % pour des partenariats
de coopération et 45 %
pour des partenariats simplifiés

221

projets financés

Grâce à une enveloppe
disponible de **35,7 M€**



PARTENARIATS DE COOPERATION

241

candidatures



96

projets financés



Dont

38 % dans l'enseignement scolaire

26 % dans l'enseignement et formation
professionnels

15 % dans l'éducation des adultes

21 % dans l'enseignement supérieur

PARTENARIATS SIMPLIFIÉS

202

candidatures



115

projets financés



Dont

60 % dans l'enseignement scolaire

33 % dans l'éducation des adultes

7 % dans l'enseignement et formation
professionnels



Ils témoignent

de leurs projets de partenariat Erasmus+



Témoignage de Patrizia Papitto,

chargée de missions pour l'association « Solution : Solidarité & Inclusion », basée à Paris, et coordinatrice du partenariat de coopération de l'éducation des adultes « An Emotionally-intelligent Approach to teaching Speaking in a foreign language » (EASE) :

« Les partenaires du projet, qui sont des structures européennes expertes dans l'enseignement des langues, sont partis du constat que l'émotionnel des apprenants n'est pas pris en compte dans le processus d'apprentissage des langues. Or il est très important, car les langues sont des disciplines vivantes qui reposent sur les capacités sociales des apprenants. Le projet vise donc à créer des formations pour les enseignants en langues et des outils d'apprentissage dont ils pourront se servir durant leurs cours pour leur permettre de prendre en compte et de développer l'intelligence émotionnelle de leurs apprenants. Appréhender l'intelligence émotionnelle dans l'enseignement des langues, c'est totalement innovant !

Ce qui est très intéressant dans les partenariats de coopération et c'est pourquoi nous avons opté pour ce type de projet Erasmus+, c'est que l'on peut intégrer un grand nombre de partenaires afin de confronter un plus grand nombre possible de bonnes pratiques. Sans compter l'aspect financier, puisque les subventions sont plus importantes et qu'elles permettent de soutenir plus d'activités et de productions. »

Témoignage de Bénédicte Feys,

professeure d'anglais au Collège de l'Europe, à Ardres (62), et coordinatrice du projet « One Step Forward », partenariat simplifié de l'enseignement scolaire :

« Ce projet s'inscrit dans la suite d'un précédent projet Erasmus+ : un partenariat stratégique coordonné par l'académie de Lille et dont notre collège était partenaire. Le thème était le réchauffement climatique et les élèves ont simulé une négociation internationale de type COP. Le bénéfice pour nos élèves - en termes d'écocitoyenneté, de motivation scolaire et de confiance en eux - était tel, qu'avec notre partenaire allemand, nous avons décidé de poursuivre l'aventure. Le collège avait par ailleurs obtenu les labels « Blue School » et « Euroscol » grâce à ce projet et nous souhaitons continuer de les incarner. Il a été décidé que notre établissement piloterait le nouveau projet. L'investissement demandé par la coordination d'un projet européen est tel, que naturellement nous nous sommes tournés vers un partenariat simplifié, plus en adéquation avec nos ressources limitées. Et puis, cela nous permettait aussi de mener un projet plus court, de douze mois, et de travailler avec les élèves de 3^{ème} pendant leur dernière année de collège. Le thème choisi : la protection des océans. Là encore, les élèves ont endossé le rôle d'écocitoyens actifs, puisqu'avec leurs partenaires européens - les Allemands, mais aussi des Espagnols et des Lithuaniens, trouvés grâce à la plateforme eTwinning et à notre réseau - ils ont écrit une lettre ouverte destinée à sensibiliser le grand public et à interpeler les décideurs. »



L'ÉVALUATION DES PROJETS



Interview d'Alison Piastrì, directrice du département contrôle et évaluation des projets, et de Joséphine Cand, coordinatrice technique au pôle mobilité de l'enseignement supérieur du département contrôle et évaluation des projets

Quelles sont les missions du département contrôle et évaluation des projets ?

A.P. Le rôle du département est de s'assurer de la bonne utilisation des fonds attribués et de la qualité de mise en œuvre des projets en conformité avec les règles du programme Erasmus+. Une part de notre activité est dédiée au contrôle et à l'évaluation de l'ensemble des rapports finaux des projets financés. Nous vérifions l'éligibilité des dépenses et rendons une appréciation qualitative sur une base déclarative. L'évaluation d'un rapport final est réalisée via des critères précis et objectifs, en tenant compte d'un principe de proportionnalité : un petit établissement n'est pas évalué de la même manière qu'une grande université dotée de moyens importants. Une note est par ailleurs attribuée ; trop faible elle entraîne une sanction financière, tandis qu'une note élevée peut mener à l'octroi du label « bonne pratique ». Ces évaluations s'inscrivent dans un contexte d'attentes fortes de la Commission européenne en matière de performance du programme et de production de résultats de qualité par ses bénéficiaires.

Quelles autres activités de contrôle réalisez-vous ?

A.P. Nos équipes procèdent également à des contrôles de second niveau. Nous nous assurons de la réalité des activités financées, tant au niveau budgétaire que du point de vue de la qualité de mise en œuvre des projets. Cela peut prendre la forme de contrôles sur pièces, de contrôles sur site en cours de projet, ou encore d'audits systèmes.

J.C. Les audits systèmes concernent des bénéficiaires importants et récurrents de fonds Erasmus+. Outre la sécurisation du déclaratif, l'audit système est l'occasion d'examiner les *process* mis en place par un organisme pour la mise en œuvre de ses projets : moyens financiers déployés, politique RH, qualité du management à chaque étape des projets, implication de l'ensemble des équipes... Le périmètre du contrôle varie selon la nature des projets, mais l'objectif reste le même : s'assurer du respect du cadre qualitatif commandé par la Commission européenne. C'est d'autant plus pertinent dans le cadre d'une accréditation, accordée pour la durée de la programmation sur la base d'une seule candidature, les organismes n'ayant plus qu'à formaliser des demandes de financements chaque année. Un contrôle régulier est alors nécessaire pour suivre l'évolution des engagements pris, en complément des actions de *monitoring* du département gestion des projets.

Quel est l'objectif de ces démarches ?

A.P. Il s'agit de vérifier que les fonds publics sont bien utilisés, mais aussi de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des projets financés. Notre mission va au-delà du simple contrôle. Il y a une dimension pédagogique dans notre action, les recommandations que nous formulons permettant d'aiguiller les porteurs de projets face aux exigences qualitatives et réglementaires du programme.

« Nous contribuons à la mise en place d'un cercle vertueux au service de la performance du programme »

J.C. Ceux-ci sont parfois anxieux à l'idée d'un contrôle, mais à l'issue de l'exercice nous avons beaucoup de retours positifs. Nos recommandations les aident à réfléchir sur leurs pratiques, à rectifier le tir en cas de besoin, à mieux mettre en valeur leurs résultats dans leur rapport final...

A.P. Nous partageons nos retours terrain avec les autres services de l'agence. Nous pouvons par exemple émettre des alertes quand nous constatons un problème récurrent sur un secteur de l'éducation formation afin que nos collègues du département gestion des projets déploient des actions d'accompagnement ciblées auprès des porteurs de projet. Nous pouvons aussi partager nos constats de bonnes pratiques avec le département promotion et la mission information communication et valorisation pour alimenter leurs actions de promotion et de valorisation. Nous contribuons ainsi à la mise en place d'un cercle vertueux au service de la performance du programme.

Qu'est-ce que le label « bonne pratique » issu de l'évaluation des rapports finaux ?

A.P. Ce label est une reconnaissance de la qualité du projet et de ses résultats, dont l'organisme peut se prévaloir par exemple dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation. C'est aussi un outil indispensable pour la Commission européenne et pour notre agence qui disposent ainsi d'un vivier de projets de qualité, ayant obtenu des résultats tangibles, qu'elles peuvent mettre en avant dans leurs actions de promotion et de valorisation du programme.

L'ÉVALUATION DES PROJETS EN 2022



1

département dédié :
le département contrôle
et évaluation des projets

3

pôles

28

agents



1 814

contrôles réalisés dont :

27

contrôles
sur site en
cours de projet

14

audits
in situ



1 671

rapports finaux évalués

102

contrôles sur pièces



103

projets labélisés
« bonne pratique »

LA SÉLECTION 2022 POUR LES ACTIONS CENTRALISÉES

L'agence promeut les actions centralisées du programme dont les appels à propositions relèvent de l'Agence exécutive européenne pour l'Education et la Culture (EACEA), située à Bruxelles. Certains des appels à propositions relatifs à ces actions s'étant clos entre juin et septembre, tous les résultats ne sont pas connus au moment de la rédaction de ce rapport. Certaines données concernent donc les résultats de l'appel à propositions précédent (2021), dont les résultats ont été publiés courant 2022.

Universités européennes

La France est impliquée dans 33 des 44 alliances en cours.



Parmi les établissements français impliqués :

95 % mènent ou ont mené un projet de mobilité (européenne ou internationale)

57 % un partenariat de coopération

54 % un Master conjoint Erasmus Mundus

41 % une activité Jean Monnet

Académies Erasmus+ des enseignants



2 des 11 académies sélectionnées en 2021 sont coordonnées par des organismes français.

Centres d'excellence professionnelle



13 projets financés,

dont 1 coordonné par un organisme français et 4 incluant un partenaire français.

La France est 6ème au classement européen en nombre d'organismes français impliqués.

Alliances de l'innovation



11 des 32 projets sélectionnés impliquent des partenaires français.

Dont 6 projets concernent le lot 1 « Alliances pour l'éducation et les entreprises » et 5 le lot 2 « Alliances pour la coopération sectorielle en matière de compétences ».



> Accédez aux résultats complets de l'appel à projets 2022 :

Actions Master conjoint Erasmus Mundus



Actions préparatoires au Master conjoint Erasmus Mundus :

10 projets coordonnés par un établissement français sélectionnés
La France est **2ème** au classement européen en nombre de projets sélectionnés



Master conjoint Erasmus Mundus :

6 candidatures coordonnées par un établissement français sélectionnées
La France est **1ère** au classement européen en nombre de masters Erasmus Mundus coordonnés
53 % des masters sélectionnés impliquent un organisme français

Projets de renforcement des capacités de l'enseignement supérieur



La France est présente dans **10 %** des projets sélectionnés
Avec **4** des projets retenus coordonnés par la France
Et **15** impliquant un établissement français

Projets de renforcement des capacités de l'enseignement et la formation professionnels



2 projets sélectionnés sont coordonnés par des organismes français
3 projets sélectionnés impliquent des organismes français en tant que partenaires

Plateformes d'échanges virtuels dans l'enseignement supérieur et la jeunesse



13 projets sélectionnés en 2021

La France est absente des sélections, aussi bien en tant que coordinateur, que partenaire

Actions Jean Monnet dans l'enseignement supérieur



10 candidatures françaises : 4 modules, 3 chaires et 3 centres d'excellence
Les 10 projets français ont été sélectionnés
1 établissement français est partenaire d'un projet de réseau thématique

Actions Jean Monnet dans l'enseignement scolaire et la formation professionnelle



- Actions « formation des enseignants » et « initiatives pour apprendre l'Union européenne » : pas de candidature déposée par un organisme français
- Action « réseaux thématiques » :
1 candidature coordonnée par une structure française.

PARTIE 5



L'AGENCE



L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation assure, au niveau national et grâce à des fonds qui lui sont délégués par la Commission européenne, **des missions de promotion et de gestion des volets Éducation et Formation du programme européen Erasmus+**, qui incluent les actions de mobilité (Action clé 1), les projets de partenariat (Action clé 2) et les dispositifs de soutien aux politiques publiques (Action clé 3). Elle assure aussi la promotion des actions clés 2 et clés 3 dont la gestion est assurée de manière centralisée par l'Agence Exécutive EACEA, comme les activités Jean Monnet.

Elle est également service national d'assistance de la **plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe (EPALE)**, coordinatrice nationale de l'**Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes (AEFA)** et coordinatrice européenne du **Salto sur la transition écologique**. Sur les dispositifs de transparence et de reconnaissance des compétences, l'agence est centre national **Europass**, centre national **Euroguidance** et coordinatrice de l'**équipe nationale des expertes et experts de l'enseignement et formation professionnels**. L'Agence Erasmus+ France / Education Formation est un GIP à durée indéterminée dont la gouvernance est constituée de trois collèges :

- **Le collège de l'Etat** qui est représenté par le ministre chargé de l'Éducation nationale, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, la ministre de la Culture et le ministre en charge de l'enseignement agricole.

- **Le collège des opérateurs de l'éducation, de la formation et de l'orientation** qui est composé du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), de France Universités, de France Education International (FEI), de Sorbonne Université, de l'Université de Bordeaux et de l'Université Savoie Mont Blanc.

- **Le collège des collectivités territoriales** qui a été créé pour renforcer la stratégie de mobilisation des acteurs dans les territoires, initiée par l'agence depuis plusieurs années. Il est composé de l'association Régions de France, de la Région Centre-Val de Loire et de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF).

Les administrateurs de l'agence se réunissent en assemblée générale dont les séances sont présidées par Bernard Beignier, chancelier des universités et recteur de la région académique

L'ÉCOSYSTÈME

1 GOUVERNANCE

10 membres répartis en 3 collèges :

- Etat
- Opérateurs de l'éducation, de la formation et de l'orientation
- Collectivités territoriales

1 CONSEIL D'ORIENTATION

Le Cercle Erasmus+

7 DISPOSITIFS ERASMUS+

Outils, réseaux et prix en appui aux projets de mobilité et de partenariats

976 PARTENAIRES, RESEAUX ET RELAIS FRANÇAIS

- 619 évaluateurs Erasmus+
- 326 développeurs Erasmus+
- 25 partenaires institutionnels et associatifs
- 5 bureaux territoriaux Erasmus+ expérimentaux
- 1 chargée de prospection territoriale Erasmus+

2 INSTITUTIONS EUROPÉENNES



PARLEMENT EUROPÉEN

COMMISSION EUROPÉENNE

1 CENTRE DE RESSOURCES « SALTO » SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Avec une coordination européenne assurée par l'agence

55 AGENCES ERASMUS+ EN EUROPE

Dont l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport



> Consultez le schéma complet de l'écosystème de l'agence :

Provence-Alpes Côte d'Azur. Ils sont également associés à des instances de travail qui permettent d'impulser des actions conjointes et de faire vivre les conventions partenariales mises en place. L'agence s'appuie par ailleurs sur un conseil d'orientation : le Cercle Erasmus+. Présidé par Jean Arthuis, ancien ministre et ancien président de la Commission des Budgets au Parlement européen, le Cercle Erasmus+ réunit 26 personnalités engagées

dans la construction de l'espace européen de l'éducation. Il fait des propositions sur la stratégie de mise en œuvre et de développement du programme, en lien avec les décideurs et les politiques dans le champ de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi aux niveaux européen, national et régional. Son objectif est de favoriser le déploiement optimal du programme Erasmus+ sur l'ensemble du territoire et pour tous les citoyens.

LA NOUVELLE DIRECTION



Le 10 octobre 2022, Nelly Fesseau a été nommée directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation et succède à Laure Coudret-Laut qui dirigeait l'agence depuis 2016.



*Interview de Nelly Fesseau,
nouvelle directrice*

« Je crois beaucoup en notre mission fondamentale : développer le sentiment d'appartenance à l'Europe »

Comment abordez-vous votre arrivée à la direction de l'agence ?

Je suis heureuse d'avoir rejoint l'agence. Forte d'une longue expérience dans les secteurs de la culture, de l'enseignement supérieur et de la formation, mes missions en tant que directrice sont à la croisée de mes expériences professionnelles.

Quelles sont vos aspirations pour l'agence ?

Le défi majeur qui se dessine est de faire face à la forte montée en charge du programme, puisque l'objectif sur la programmation 2021-2027, est de financer 10 millions de mobilités dans toute l'Europe, soit autant qu'en 35 ans d'existence !

Il apparaît également nécessaire de renforcer l'incarnation d'Erasmus+ et d'aller au-devant des porteurs de projets, notamment via les bureaux territoriaux Erasmus+. L'objectif est de toucher tous les publics, y compris ceux qui ont le moins d'opportunités et se sentent éloignés de la mobilité. Il s'agit de battre en brèche les idées reçues, et notamment cette croyance qu'Erasmus+ ne serait réservé qu'aux étudiants aisés. Travailler avec les lycées professionnels, les centres de formation d'apprentis ou encore les établissements en zones rurales.... Cet axe est capital, d'autant qu'il recouvre l'une des quatre grandes priorités du programme : l'inclusion et la diversité.

Je crois aussi beaucoup en notre mission fondamentale : développer le sentiment d'appartenance à l'Europe. Une volonté que le Président de la République, Emmanuel Macron, a exprimée avec force lors de son discours prononcé en Sorbonne en 2017. Pour poursuivre ces objectifs, une collaboration étroite avec l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport est indispensable.

Et pour ses agents ?

Ma volonté est d'embarquer tous les personnels de l'agence, et pour cela, de poursuivre ce qui a été mis en place en termes de ressources humaines. Cela recouvre des actions très concrètes, comme l'extension du télétravail ou le développement de la formation. J'entends également poursuivre le rapprochement avec les instances représentatives du personnel. Ces axes, je souhaite les conforter, tant dans une dimension collective, que dans l'accompagnement individuel, puisque cela a été au cœur de mon savoir-faire durant des années.

> Retrouvez la totalité de l'interview de Nelly Fesseau :

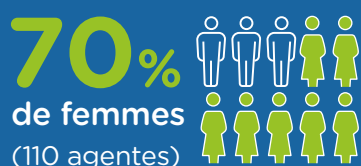
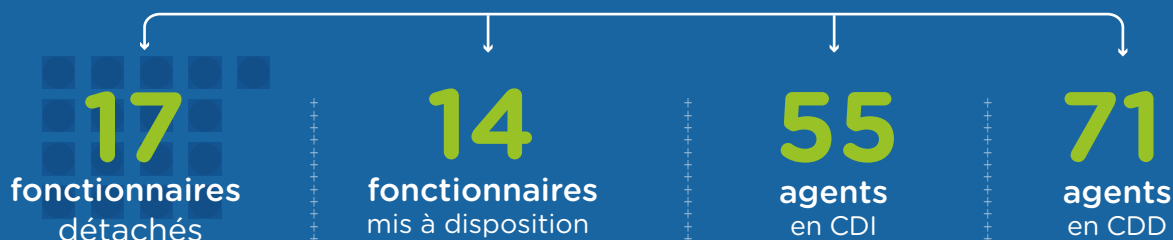


LES RESSOURCES HUMAINES

de l'agence en quelques chiffres



dont



LES RESSOURCES HUMAINES

 Interview de Laurent Basly,
directeur de la mission relations et ressources
humaines



En 2022, quelles nouveautés au niveau de la politique de ressources humaines de l'agence ?

Cette année a été marquée par la mise en place du nouveau référentiel des carrières et des rémunérations adopté par l'Assemblée générale le 10 décembre 2021. La première nouveauté de ce référentiel est l'instauration d'un nouveau régime indemnitaire fonctionnel. Ce dernier s'est traduit par une revalorisation significative des rémunérations des agents, en cohérence avec les compétences exigées de leurs emplois et avec les niveaux des rémunérations du secteur public. L'objectif premier de cette revalorisation des salaires a été de stabiliser les équipes en gardant les agents plus longtemps en poste et aussi de devenir plus attractif pour de nouvelles recrues ! La seconde nouveauté du référentiel a été d'améliorer la lisibilité des dispositifs d'évolution de carrière au sein de l'agence, en facilitant les possibilités de mobilité d'un service à l'autre, et en clarifiant les processus de promotion interne. C'est pourquoi la rénovation du référentiel s'est accompagnée d'une révision de la cartographie et de la hiérarchie des emplois afin d'identifier les passerelles possibles d'un métier à l'autre.

« La mise en place du nouveau référentiel des carrières et des rémunérations, point saillant de la gestion RH 2022 »

Cependant, l'attractivité d'un établissement ne se réduit pas aux salaires et à la carrière mais dépend aussi d'autres facteurs, parmi lesquels la

question de la qualité de vie au travail qui est un déterminant de plus en plus important dans les processus RH.

Quelles évolutions sur ce terrain ?

Dans le cadre de la mise à jour obligatoire de notre Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), un cabinet spécialisé a été recruté pour nous aider à faire le diagnostic des risques professionnels et à mettre en place un plan d'action pour supprimer ou atténuer les risques existants les plus critiques. Les représentants du personnel ont été associés tout au long du processus d'étude, d'analyse et d'élaboration de ce plan, qui a été validé en novembre 2022 pour une application en 2023.

Ce plan, qui a vocation à être actualisé en temps réel, et à être révisé chaque année, recense les risques professionnels inhérents aux postes de travail, aux locaux mais concerne aussi les risques psycho-sociaux. Sur ce dernier volet, nous prévoyons par exemple la mise en place d'un parcours de formation pour les managers, la création d'une plateforme téléphonique d'aide psychologique pour tous les personnels ou encore le lancement d'un groupe de travail sur la qualité de vie au travail avec des personnels volontaires.

Autre temps fort en 2022 dans le domaine de l'environnement professionnel : le recrutement d'un nouveau médecin de prévention en novembre et la tenue des élections pour le renouvellement des représentants aux instances de dialogue social qui se sont tenues en décembre.

Quelle est la politique de l'agence en ce qui concerne le télétravail ?

L'agence a pleinement intégré le télétravail dès 2021 en tirant les leçons de l'expérience du travail à distance pendant la pandémie. Le télétravail constitue un tournant important dans l'organisation du travail et la façon d'appréhender le travail en équipe. Ce nouveau mode d'organisation du travail permet de mieux concilier vie professionnelle et vie privée, favorise l'autonomie et la responsabilisation dans le travail, contribue à limiter les émissions de gaz à effet de serre, réduit la fatigue liée aux déplacements domicile-travail. Un dispositif prévoyant deux jours de télétravail fixes par semaine a été mis en place en 2021, suivant les recommandations de nos tutelles et du ministère de la Fonction publique. Nous souhaitons pour 2023 encore élargir et assouplir le dispositif du télétravail, en ajoutant la possibilité de prendre des jours « flottants » pour mieux gérer le partage des espaces de travail, et en offrant la possibilité de télétravailler depuis deux tiers lieux en plus du domicile, notamment pour les agents habitant des zones où l'accès à Internet est de moindre qualité.



> Accédez à l'organigramme de l'agence :



LES SERVICES « SUPPORTS » DE L'AGENCE

CABINET - MISSION ÉTUDES ET PROSPECTIVE



10

agents

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



8

agents

SERVICE INFORMATIQUE



7

agents

MISSION RELATIONS ET RESSOURCES HUMAINES



5

agents

DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE



9

agents

MISSION INFORMATION, COMMUNICATION ET VALORISATION



11

agents

LES RESSOURCES FINANCIÈRES



*Interview de Marie-Jeanne Colette,
directrice financière et agent comptable*

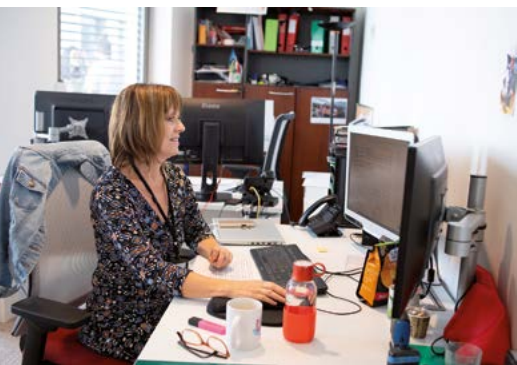
« La subvention de fonctionnement de la Commission européenne augmente en 2022 pour anticiper la montée en charge du programme »

D'où proviennent les crédits de l'agence ?

Ces recettes se répartissent en deux grandes catégories : les recettes globalisées et les recettes fléchées. Les premières couvrent le fonctionnement de l'agence, et notamment les dépenses de personnels. En 2022, 85 % d'entre elles proviennent d'une subvention de fonctionnement versée par la Commission européenne, à laquelle s'ajoutent des contributions de l'État, de grands opérateurs d'éducation, de formation et d'orientation, et de collectivités territoriales. Ces contributions sont prévues par la convention constitutive du GIP Erasmus+ France / Education Formation et peuvent prendre plusieurs formes : des subventions – dont la partie la plus importante provient de nos ministères de rattachement –, des mises à disposition de personnels et des contributions non financières (mise à disposition de salles, réalisation d'études...). Les recettes fléchées financent d'une part les dispositifs Erasmus+ (Epale, AEFA, réseau des experts Erasmus+ de l'EFP...), et d'autre part, les crédits d'intervention du programme, c'est-à-dire les subventions versées aux porteurs de projets. La Commission est à l'origine de 100 % des crédits d'intervention, et de 80 à 95 % du financement des dispositifs.

Les crédits de fonctionnement sont-ils en augmentation en 2022 ?

Si les subventions versées par l'État sont globalement stables, la subvention de fonctionnement de la Commission augmente pour anticiper la montée en charge du programme, effective à partir de 2023. D'environ 9,3 M€ en 2021, elle est passée à plus de 11 M€ en 2022.





À quoi les crédits de fonctionnement ont-ils été affectés prioritairement cette année ?

2022 marque la véritable installation dans la programmation 2021-2027, et donc la mise en œuvre d'un nouveau programme de travail pour l'agence. L'enjeu majeur du budget de fonctionnement a été de répondre aux développements qualitatifs d'Erasmus+. Cela est passé en particulier par la consolidation de l'effort de promotion pour faire connaître les évolutions du programme aux acteurs de l'éducation et de la formation, et pour attirer de nouveaux porteurs de projets.

Parmi les postes de dépenses liés à ces nouvelles exigences, citons le renforcement du maillage territorial, le renouvellement du réseau des évaluateurs indépendants, ou encore la mise en œuvre d'un accompagnement qualitatif des porteurs de projet autour du *monitoring* des chartes et des accréditations - un contrôle et une évaluation du programme à la hauteur du volume des contrats des deux programmations - et d'un environnement numérique revisité.

Par ailleurs, les charges de fonctionnement ont évolué avec les nouvelles méthodes de travail post-Covid mixant distanciel et présentiel pour toutes les missions et déplacements de l'agence. Enfin, des dépenses conjoncturelles ont fortement impacté le budget, en particulier l'organisation des célébrations des 35 ans du programme.

« L'enjeu majeur du budget de fonctionnement a été de répondre aux développements qualitatifs du programme »

RECETTES ET DÉPENSES BUDGÉTAIRES DE FONCTIONNEMENT		
Recettes budgétaires globalisées (non fléchées)	2021	2022
Financement Commission européenne (subvention de fonctionnement)	9 298 412 €	11 058 304 €
Financement État	1 599 866 €	1 656 606 €
Financement autres membres du GIP	160 655 €	142 000 €
Financement européen pour les activités de coopération transnationale	/	129 968 €
Recettes propres	59 292 €	82 813 €
Dépenses budgétaires (y compris dispositifs fléchés)	2021	2022
Enveloppe personnels	6 479 731 €	7 785 325 €
Enveloppement fonctionnement	3 569 637 €	4 389 443 €
Enveloppe investissement	223 820 €	95 264 €
Comptabilité générale	2021	2022
Valorisation des personnels mis à disposition	1 213 188 €	1 251 545 €



LA DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE



Interview de Kevin Bastien,
chargé de la logistique et des infrastructures

**« Notre objectif :
recycler, reconditionner
ou supprimer chaque
déchet créé au sein
de l'agence »**

Quelles sont les principales actions de la démarche écoresponsable de l'agence ?

Recycler, reconditionner ou supprimer chaque déchet créé au sein de l'agence. C'est l'esprit d'une démarche entamée il y a cinq ans. Après avoir organisé le recyclage des papiers et cartons, remplacé bouteilles et gobelets par des gourdes et des tasses, nous nous sommes inscrits, cette année, dans un dispositif de recyclage plus large : le verre en circuit classique, et de manière plus spécifique, avec un prestataire qui collecte les consommables de bureau (piles, stylos, ampoules, petit électronique...) et récupère les mégots de cigarettes des agents fumeurs pour les faire entrer dans la fabrication de pavés en céramique.

Qu'en est-il de la politique d'achat et des émissions de CO2 ?

Le déménagement de l'agence, fin 2018, a eu un fort impact. Non seulement ses nouveaux bâtiments répondent aux normes « haute qualité environnementale » (HQE), mais ils sont situés près de la gare de Bordeaux Saint-Jean. Cela a encouragé les agents à davantage utiliser des moyens de transport moins émissifs, comme les

transports en commun ou le vélo, puisque ces locaux sont aussi équipés de garages à vélos.

Par ailleurs, nous appartenons à un réseau néo-aquitain d'achat public responsable, 3AR, et introduisons des clauses environnementales et sociales dans nos marchés dès que c'est pertinent : utilisation de papier recyclé et d'encre végétales, achat d'objets promotionnels en matériaux biodégradables... Enfin, l'agence travaille avec EcoAct pour compenser ses émissions de gaz à effet de serre, comme par exemple en plantant des arbres !

Les difficultés d'approvisionnement en énergie induites par la guerre en Ukraine et les efforts de sobriété énergétique demandés ont-ils renforcé la démarche de l'agence ?

Nous nous sommes inscrits dans la démarche de notre bailleur, qui nous a présenté un plan de sobriété basé sur EcoWatt. En période de tension sur le système électrique, des mesures sont prises en conséquence : baisse de la température dans les locaux, restriction des plages d'éclairage, arrêt d'une partie des ascenseurs...



160,21

TÉQCO2 COMPENSÉS
(AU TITRE DES ÉMISSIONS ÉMISES EN 2021)



2 416 kg

DE PAPIER COLLECTÉS ET RECYCLÉS

73 kg

DE DÉCHETS SPÉCIFIQUES COLLECTÉS ET TRAITÉS

41 %

DES AGENTS VIENNENT
TRAVAILLER À VÉLO
OU EN COVOITURAGE



55 %

DES AGENTS VIENNENT
TRAVAILLER EN TRANSPORTS EN COMMUN







AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION & FORMATION

9, rue des Gamins
CS 71965
33088 BORDEAUX CEDEX

05 56 00 94 00

<https://agence.erasmusplus.fr>

@ErasmusplusFR